

**MINISTRE DE L'ENTREPRENARIAT
NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE**

**OBSERVATOIRE NATIONAL DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION**



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

Rapport final

Rapport d'analyse des indicateurs de la formation professionnelle 2022.

Novembre 2023

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX	ii
LISTE DES FIGURES	iii
LISTE DES ANNEXES	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS	iv
RESUME EXECUTIF	5
INTRODUCTION.....	6
1. OBJECTIFS.....	7
1.1. <i>Objectif global</i>	7
1.2. <i>Objectifs spécifiques :</i>	7
2. METHODOLOGIE	8
2.1. <i>Sources de données</i>	8
2.2. <i>Analyse des résultats</i>	9
3. RESULTAT DE L'ETUDE	10
3.1. Analyse des indicateurs d'accès et de couverture de la formation professionnelle	10
3.2. Analyse des indicateurs d'efficacité interne du sous-secteur de la formation professionnelle	18
3.3. Analyse des indicateurs de ressources humaines et matérielles	20
3.4. Analyse des indicateurs d'insertion professionnelle	40
3.5. Analyse des indicateurs d'adéquation de la formation à l'emploi	43
3.6. Analyse des indicateurs de financement	49
RECOMMANDATIONS	51
CONCLUSION	53
ANNEXES	54

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Proportion des apprenants inscrits dans les CFP privés par région et sexe (%)	10
Tableau 2: Proportion des apprenants inscrits dans les CFP privés par région et type de formation (%)	11
Tableau 3: Répartition des apprenants selon le sexe et la région	11
Tableau 4: Répartition des apprenants selon le sexe et le type de formation	12
Tableau 5: Taux d'accroissement des effectifs des apprenants entre 2017 et 2021 selon les régions	12
Tableau 6: Répartition des organismes de formation par région suivant leur état	13
Tableau 7: Nombre d'apprenants en formation professionnelle pour 100 000 habitants	14
Tableau 8: Répartition des centres fonctionnels par région et type de formation enseigné (%).....	15
Tableau 9: Répartition des apprenants de la formation professionnelle selon le type de formation	15
Tableau 10: Répartition des apprenants de la formation professionnelle selon la filière de formation.....	16
Tableau 11: Répartition des apprenants selon la filière de formation et le type de formation	17
Tableau 12: Taux d'accroissement des organismes fonctionnels de formation de 2017 à 2021	18
Tableau 13: Proportion d'établissements privés engagés dans la formation professionnelle selon la région (%)	19
Tableau 14: Proportion des établissements privés dans la formation professionnelle selon le type de formation (%)	20
Tableau 15: Ratio apprenants/formateurs.....	20
Tableau 16: caractéristiques de l'état des mobiliers collectifs	21
Tableau 17: caractéristiques de l'état des mobiliers de bureau	22
Tableau 18: Taux de satisfaction par rapport aux principaux équipements lourds par atelier.....	23
Tableau 19: Taux de satisfaction par rapport aux principaux équipements légers par atelier	25
Tableau 20: répartition des formateurs selon le diplôme et le sexe.....	27
Tableau 21: répartition des formateurs selon le diplôme et le statut dans l'emploi	27
Tableau 22: Taux de satisfaction des sortants par sexe	28
Tableau 23: Taux de satisfaction des sortants par type de formation.....	28
Tableau 24: Taux de satisfaction par rapport aux salles de classes et autres locaux spécialisés	29
Tableau 25: Répartition des ateliers	30
Tableau 26: Répartition des postes de travail des ateliers	31
Tableau 27: caractéristiques des installations des ateliers (%).....	32
Tableau 28: Etat de l'éclairage, de l'aération et de la sécurité des ateliers (%)	33
Tableau 29: caractéristiques des murs des ateliers (%)	34
Tableau 30: caractéristiques des sols des ateliers (%)	35
Tableau 31: Sources de financement des ateliers (%)	36
Tableau 32: répartition des formateurs selon le diplôme et le sexe.....	37
Tableau 33: Répartition des sortants en stage durant la formation selon la démarche d'accès par région.....	37
Tableau 34: Nombre moyen de partenaires pour un centre de formation professionnelle (CFP) par région	38
Tableau 35: Nombre moyen de partenaires pour un centre de formation professionnelle (CFP) par type de formation.....	38
Tableau 36: Proportion de centre disposant de cellule d'insertion professionnelle selon le type de centre (%) ...	39
Tableau 37: Répartition des sortants en emploi selon leur statut dans l'activité et le sexe	42
Tableau 38: Répartition des sortants en emploi selon leur statut dans l'activité et le type de formation	43
Tableau 39: Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et sexe	43
Tableau 40: Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et la région	44
Tableau 41: Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et type de formation	44
Tableau 42: Proportion de centre ayant un partenariat avec des entreprises intégrant les apprenants par Type de centre (%).....	48
Tableau 43: Ressources selon la source de provenance	49
Tableau 44: Répartition des dépenses	49
Tableau 45: Répartition des apprenants de la formation professionnelle selon la source de financement	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1: évolution du nombre d'organismes fonctionnels de formation de 2017 à 2021	19
Figure 2: Proportion de centre disposant de cellule d'insertion professionnelle selon les régions (%).....	39
Figure 3: Taux d'insertion par région et sexe.....	40
Figure 4: Taux d'insertion par type de formation et sexe.....	41
Figure 5: Durée moyenne d'accès au premier emploi par région estimée en termes de mois	41
Figure 6: Proportion des sortants en emploi selon leur statut dans l'activité et la région	42
Figure 7: Nombre d'apprenants en formation duale selon la filière de formation (PRODEFPE)	45
Figure 8: Nombre d'apprenants en continue selon la filière de formation (PRODEFPE).....	45
Figure 9: Proportion de Centre de formation professionnelle effectuant au moins une visite d'entreprise.....	46
Figure 10: Proportion de Centre de formation professionnelle effectuant au moins une journée porte ouverte (%)	47
Figure 11: Proportion de CFP ayant un partenariat avec des entreprises intégrant les apprenants par région (%)	48

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Présentation des structures en charge de l'emploi	54
Annexe 2 : Présentation des structures en charge de la formation professionnelle	56
Annexe 3 : Présentation des directions transversales	60
Annexe 4 : Répartition des apprenants selon la filière de formation et le sexe	63

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEFOR	Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation Professionnelle
AFD	Agence Française de Développement
ANPE	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi
APEJ	Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes
CADD	Cellule d'appui à la décentralisation déconcentration
CFA	Communauté financière africaine,
CFP	Centre de Formation Professionnelle
CIST	Conférence Internationale des Statisticiens du Travail
CPS-SICAEPPI	Cellule de Planification et de Statistique du Secteur Industrie, Commerce, Artisanat, Emploi et Promotion de l'Investissement Privé
DFM	Direction des Finances et du Matériel
DNE	Direction Nationale de l'Emploi
DNFP	Direction Nationale de la Formation Professionnelle
DRH	Direction des Ressources Humaines
EMOP	Enquête Modulaire Permanente auprès des Ménages
EPST	Établissement Public à caractère Scientifique et Technologique
FAFPA	Fonds d'appui à la formation professionnelle et à l'apprentissage
FIER	Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux
FP	Filière de formation
FPI	Formation Professionnelle Initiale
HIMO	Haute intensité de main-d'œuvre
INIFORP	Institut national d'ingénierie de formation professionnelle
INSTAT	Institut National des Statistique
MEFP	Ministère d l'Emploi et de la Formation Professionnelle
OEF	Observatoire de l'Emploi et la Formation
ONEF	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation
PAJE	Projet d'appui aux jeunes entrepreneurs
NIETA	
PCFP	Projet de Consolidation de la Formation Professionnelle
PDO	Objectif de Développement du Projet
PEJ	Programme Emploi Jeune
PNA/ERP	Programme national d'action pour l'emploi en vue de la Réduction de la pauvreté
PNE	Politique Nationale de l'Emploi
PRODEFPE	Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi
PTF	Partenaire Technique Financier
SE	Section d'énumération
SFP	Stage de Formation Professionnelle
UP	Unité Primaire

RESUME EXECUTIF

Le rapport d'analyse des indicateurs de la formation professionnelle 2022, deuxième du genre a pour objet de mettre à la disposition des utilisateurs, des données statistiques fiables et annuelles sur la formation professionnelle au Mali. Pour atteindre cet objectif, quatre (4) sources de données ont été exploitées pour élaborer ce rapport, à savoir les données administratives, l'Enquête modulaire permanente auprès des ménages (EMOP), l'enquête auprès des centres de formation professionnelle et enfin l'enquête auprès des sortants des dispositifs de formation professionnelle et sur la satisfaction des employeurs. Il faut rappeler que ce rapport a été élaboré essentiellement à partir des données de l'année 2021.

Sur les 321 centres agréés, au moment de la collecte, 194 étaient fonctionnels, 56 non fonctionnels et 71 n'ont pas pu être localisés. Globalement, 86,5% des apprenants sont formés dans les Centres de formation professionnelle (CFP) privés. Quel que soit le type de formation, la proportion des filles/femmes inscrites dans les centres de formation professionnelle enquêtés est plus importante que celle des garçon/hommes inscrits. C'est seulement dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou, que l'effectif des hommes est plus important que celui des femmes, avec des proportions respectives de 50,7%, 58,4% et 63,1%.

Sur les 4 571 apprenants, 3 067 ont bénéficié d'une formation qualifiante, 1232 d'une formation par apprentissage et 272 d'une formation continue. En effet, une forte régression de l'effectif des apprenants est constatée dans toutes les régions du Mali, avec une moyenne de taux d'accroissement de (-29,1%) entre 2020 et 2021. En moyenne, 22 apprenants sont inscrits dans la formation professionnelle pour chaque 100 000 habitant de la population malienne dont 15 hommes et 30 femmes pour 100 000 habitants. Cette répartition varie énormément selon les localités.

Globalement le nombre de centre de formation professionnelle a régressé de 2020 à 2021, avec un taux d'accroissement de centre de formation professionnelle de (-9,3%). Quelle que soit la région, la part des centres de formation professionnelle privés est plus élevée que celle des centres publics avec des proportions respectives 92,3% contre 7,7%. Plus de neuf ateliers sur dix dispose d'eau courante et 88,7% sont électrifiés

Globalement au Mali, il y a au moins 8 apprenants pour un formateur dans la formation professionnelle et plus spécifiquement 20 apprenants femmes pour une femme formatrice et 4 apprenants hommes pour un homme formateur. Ce ratio est relativement faible. L'analyse de la qualification des formateurs montre que 28,5% possèdent un Brevet de Technicien (BT) et 10,1% un Certificat d'aptitude professionnelle (CAP), soient les diplômes recommandés pour former dans les centres de formations professionnelles au Mali.

Les centres disposant de cellule d'insertion professionnelle sont moins nombreux. L'analyse montre que 46,9% des CFP possèdent une cellule d'insertion professionnelle, un taux en évolution ces dernières années. Il est passé de 31,3% en 2020 à 46,9% en 2021. L'analyse du taux d'insertion par région montre que le taux d'insertion des femmes et des hommes varie réellement selon les régions. Globalement, 80,9% des sortants exercent un emploi en lien avec leur formation et ils ne sont que 14,9% qui exercent un emploi, qui n'a rien avoir avec leur formation.

Selon les données de l'enquête auprès des centres de formation professionnelle, 44,3% des CFP ont effectué au moins une visite d'entreprise avec leurs apprenants au cours de l'année 2021. Globalement, les centres de formation professionnelle organisent peu de journées portes ouvertes, seulement 25,8% déclarent avoir organisé au moins une journée porte ouverte durant l'année 2021. Cependant, 46,6% des centres ont un partenariat avec des entreprises intégrant le stage des apprenants, une proportion relativement faible.

INTRODUCTION

L'observatoire national de l'emploi et de la formation (ONEF) dont l'une des missions est de collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser des informations sur l'emploi et la formation au Mali, produit à ce titre depuis sa création des indicateurs sur la formation professionnelle. Depuis son opérationnalisation en 2015, il a bénéficié du financement et de l'appui technique de plusieurs bailleurs de fonds, il s'agit notamment de la Banque mondiale, de l'Agence française de développement, de l'Ambassade des Pays-Bas ainsi que de l'agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement (Lux-Development). L'expérience acquise, les qualifications des agents de l'ONEF et le renforcement des capacités reçu lui permettent de mener annuellement plusieurs études de qualité et de référence sur l'emploi et la formation professionnelle.

Comparativement à la formation professionnelle diplômante, la formation professionnelle qualifiante souffre de manque de données statistiques fiables et régulières, même si ces dernières années la situation est en train de s'améliorer. En outre, la formation professionnelle est réalisée au Mali par plusieurs acteurs : l'État, les entreprises, les Organismes non Gouvernementaux et les particuliers. Au niveau national, le financement de la formation professionnelle est assuré par l'État, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers. Compte tenu de la multiplicité des acteurs intervenants dans la formation professionnelle et l'importance des financements orientés vers ce secteur, il est indispensable de disposer des données statistiques régulières et fiables permettant d'évaluer les progrès réalisés dans le domaine, d'informer sur les écarts constatés afin de faciliter la réflexion autour des mesures d'amélioration à envisager. La maîtrise des données permettra d'orienter les décideurs dans les prises de décision relatives à la mise en œuvre des politiques et programmes touchant la formation professionnelle. Néanmoins, la production d'un rapport d'analyse des indicateurs de la formation professionnelle paraît indispensable.

Par ailleurs, l'ONEF participe chaque année à la revue conjointe du secteur de l'éducation et de la formation professionnelle. En effet, les départements chargés de l'éducation et de la formation professionnelle organisent, en commun, un exercice annuel qui consiste à échanger et analyser les enjeux, les défis, les progrès et les tendances du système éducatif et de la formation professionnelle pour en tirer des leçons. Il s'agit d'une occasion de présenter les réalisations de l'année écoulée et d'examiner les déterminants pertinents sans complaisance, proposer de nouvelles mesures pour mettre en place les conditions d'un développement harmonieux de l'éducation et de la formation professionnelle au Mali. La présentation des données statistiques sur la formation professionnelle a mis en évidence des lacunes telles que le manque de données actualisées sur les indicateurs de la formation professionnelle.

Ce rapport annuel offrira ainsi des informations sur la dynamique de la formation professionnelle pour l'année écoulée et, au besoin, fournira des indications sur les investissements à envisager dans une perspective de développement de la formation professionnelle. Il constituera un outil fondamental pour mieux visualiser plusieurs indicateurs

de la liste minimale des indicateurs de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et identifier de nouveaux sujets d'investigation.

1. OBJECTIFS

1.1. Objectif global

L'objectif global est de mettre à la disposition des utilisateurs, des données statistiques fiables et annuelles sur la formation professionnelle au Mali.

1.2. Objectifs spécifiques :

De façon spécifique la production de ce rapport, vise à :

- présenter les données collectées sur les centres, le personnel administratif, les formateurs et les apprenants de la formation professionnelle ;
- analyser le niveau d'accès et la couverture de la formation professionnelle ;
- estimer les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires au fonctionnement des centres de formation professionnelle ;
- renseigner des indicateurs relatifs à l'efficacité interne du sous-secteur de la formation professionnelle ;
- calculer des indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des sortants des centres de formation professionnelle ;
- examiner l'adéquation de la formation à l'emploi.

2. METHODOLOGIE

2.1. Sources de données

Le rapport d'analyse des indicateurs de la formation professionnelle 2022 a été alimenté à partir de trois (3) sources de données, à savoir l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP), l'enquête auprès des centres de formation professionnelle et enfin l'enquête auprès des sortants des dispositifs de formation professionnelle et sur la satisfaction des employeurs. Ce rapport a été élaboré essentiellement à partir des données de 2021.

2.1.1. Données EMOP

Les données sont annuellement collectées par l'Institut national de la statistique (INSTAT) à travers l'Enquête modulaire et permanente auprès des ménages (EMOP) et transmises à l'Observatoire national de l'emploi et de la formation. L'enquête est réalisée annuellement en quatre passages et chaque passage dure trois mois de collecte. Les informations recueillies au cours de cette opération sont relatives à la démographie, au logement, à l'éducation, à la santé, à l'emploi, à la sécurité alimentaire, aux dépenses de consommation etc. Les résultats sont significatifs au niveau de huit régions, du district de Bamako ainsi qu'au niveau des deux milieux de résidence.¹ En effet, l'ONEF extrait les données dont il a besoin pour préparer la production des indicateurs clés de la formation professionnelle.

2.1.2. Données Enquêtes auprès des sortants des dispositifs de formation professionnelle et sur la satisfaction des employeurs

Les enquêtes réalisées par l'ONEF auprès des sortants des dispositifs de formation professionnelle et des employeurs, ont permis de connaître d'une part la situation des bénéficiaires des formations sur le marché du travail à la fin de leur formation et d'autre part le niveau de satisfaction de leurs employeurs. Elles constituent une source d'informations fiables, précises et actualisées sur l'insertion professionnelle des bénéficiaires de la formation professionnelle pour l'ensemble du pays. Ces enquêtes doivent être effectuées chaque année pour permettre de suivre l'évolution du marché du travail et procéder éventuellement à une identification des besoins en formation.

Les données recueillies peuvent par exemple renseigner plusieurs indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle et l'adéquation de la formation à l'emploi.

2.1.3. Données Enquête auprès de centres de formation professionnelle

Les données sont collectées par l'ONEF à travers un questionnaire élaboré sous l'application KOBOLLECT. Le questionnaire a été adressé à tous les centres de formation professionnelle agréés par le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle, répertoriés sur le territoire national. En effet, ce questionnaire a permis de collecter les informations relatives à l'identité des centres, l'état des équipements et du matériel, le personnel administratif, les apprenants, les formateurs, les sources de financement etc...

¹ <https://www.instat-mali.org/fr/publications/enquete-modulaire-et-permanente-aupres-des-menages-emop>

La grande partie des données permettant la production de ce rapport proviennent de l'enquête auprès des centres de formation professionnelle. L'ONEF accorde une grande importance à la collecte des données. Cependant, la méthode de l'interview sur place assistée par ordinateur (IPAO) a été utilisée afin d'avoir des données fiables et gagner du temps. Pour cette collecte, les enquêteurs recrutés et formés ont été munis d'une tablette (téléphone) sur laquelle a été déployée la version électronique du questionnaire. L'avantage principal de cette méthode est la simultanéité de la collecte et de la saisie des données, le résultat étant un processus de saisie et de collecte intégré, plus rapide et plus efficient.

2.1.4. Formation des enquêteurs

Le personnel de terrain a été recruté parmi les meilleurs enquêteurs de l'ONEF ayant travaillé antérieurement dans des opérations similaires. Ces enquêteurs ont été renforcés par les stagiaires de l'ONEF à Bamako. Pour cette opération, l'ONEF a déployé trente (30) enquêteurs. Il s'agit des enquêteurs de très haut niveau ayant capitalisé plusieurs années d'expérience dans ce type d'enquêtes avec l'ONEF. Quant aux superviseurs, ils étaient au nombre de cinq (5) et tous des agents de la Direction générale de l'ONEF de Bamako, ils s'occupaient aussi de la formation des enquêteurs. La formation a été faite à Bamako pendant deux (2) jours. Il faut rappeler que la formation a été faite en français et en Bamanankan pour familiariser les enquêteurs aux formulations les plus correctes.

À l'issue de la formation, les agents de terrain avaient des connaissances appropriées pour atteindre le maximum d'efficacité dans les travaux de collecte sur le terrain. Les enquêteurs ont été déployés dans les localités où se trouvent les centres de formation professionnelle. La collecte des données sur toute l'étendue du territoire s'est déroulée sur vingt (20) jours.

2.2. Analyse des résultats

À la suite de la centralisation des données collectées de différentes sources, une équipe a été mise en place pour apurer, analyser et produire le rapport d'analyse provisoire. En premier lieu, la tâche de cette équipe a consisté à apurer les données centralisées.

Après cette phase d'apurement, les données relatives aux indicateurs concernés ont été calculées et interprétées selon le guide méthodologique des indicateurs clés de la formation professionnelle au Mali, produit en avril 2020 par l'ONEF. Après cette phase, le rapport provisoire, dans lequel les principaux indicateurs clés de la formation professionnelle ont été présentés, a été produit.

Ce rapport a été soumis à l'appréciation des cadres chargés de la relecture et de la correction des documents produits par l'ONEF. Cette approche vise à minimiser les imperfections avant la rencontre de validation du rapport par le comité scientifique de l'ONEF.

3. RESULTAT DE L'ETUDE

Les résultats de cette étude permettent de présenter une analyse comparative des statistiques sur les centres, sur les formateurs, le personnel administratif et les apprenants entre 2017 et 2022.

3.1. Analyse des indicateurs d'accès et de couverture de la formation professionnelle

Cette partie propose une analyse comparative des indicateurs d'accès et de couverture de la formation professionnelle, en s'appuyant sur la proportion des effectifs du privé par rapport à l'effectif global inscrits dans la formation professionnelle, la proportion des filles/femmes inscrites dans la formation professionnelle, le taux d'accroissement annuel des effectifs dans la formation professionnelle, le nombre de centres de formation professionnelle fonctionnel, le nombre d'apprenants en formation professionnelle pour 100 000 habitants et le nombre de jeunes formés par type de formation.

3.1.1. Effectifs du privé dans l'effectif global des apprenants inscrits dans la formation professionnelle

Dans cette partie, il sera analysé la proportion des apprenants inscrits dans les centres de formation professionnelle privés au cours de l'année 2021. L'analyse de cet indicateur permet d'appréhender la part du secteur privé dans les programmes de la formation professionnelle. Il faut rappeler que cet indicateur n'avait pas été analysé dans les rapports précédents dont les valeurs de 2021 sont les valeurs de références.

Tableau 1: Proportion des apprenants inscrits dans les CFP privés par région et sexe (%)

Région	Homme	Femme	Ensemble
Kayes	73,8	92,8	90,2
Koulikoro	54,5	93,6	86,0
Sikasso	33,6	77,5	66,8
Ségou	65,4	78,3	73,0
Mopti	100,0	100,0	100,0
Tombouctou	100,0	100,0	100,0
Gao	100,0	100,0	100,0
Kidal	-	-	-
Bamako	46,6	100,0	86,7
Ensemble	75,4	92,1	86,5

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Globalement, 86,5% des apprenants sont formés dans les CFP privés. En effet, les CFP privés forment plus que les CFP publics. Ainsi, les femmes sont plus tentées par les CFP privés que les hommes avec une proportion de 92,1% pour les femmes contre 75,4% pour les hommes. Cela peut être expliqué par le nombre très élevé des apprenants dans la coupe couture (2 637), une filière à dominance finance.

Toutefois, le constat est que l'absence de CFP publics dans les régions de Mopti, Tombouctou et Gao contraint les bénéficiaires de la formation professionnelle à se former dans les CFP privés. Contrairement aux autres régions, une proportion non négligeable de jeunes hommes a été tentée par les CFP publics.

Tableau 2: Proportion des apprenants inscrits dans les CFP privés par région et type de formation (%)

Région	Apprentissage	Qualifiante	Continue	Ensemble
Kayes	0,0	91,5	0,0	90,2
Koulikoro	87,9	83,2	100,0	86,0
Sikasso	54,4	68,1	0,0	66,8
Ségou	83,2	66,8	0,0	73,0
Mopti	100,0	100,0	100,0	100,0
Tombouctou	100,0	100,0	100,0	100,0
Gao	100,0	100,0	0,0	100,0
Kidal	-	-	-	-
Bamako	100,0	78,8	100,0	86,7
Ensemble	92,9	82,8	100,0	86,5

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

L'analyse des proportions des apprenants inscrits dans les CFP privés montre que tous les bénéficiaires de la formation continue ont été formés dans les CFP privés. La proportion des bénéficiaires de la formation par apprentissage est aussi importante dans les CFP privés, soit 92,9%.

Par contre, la proportion des bénéficiaires de la formation qualifiante dans les CFP privés est relativement faible par rapport aux autres types de formation, soit 82,8%.

En effet, quel que soit le type de formation, au moins 50% des bénéficiaires de la formation professionnelle dans les régions ont été formés par les CFP privés. Par ailleurs, les formations professionnelles sont réalisées uniquement par les CFP privés dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou. Il se trouve que ces régions n'abritent pas de CFP publics.

3.1.2. Filles/femmes inscrites dans la formation professionnelle

L'analyse de cet indicateur permet d'appréhender la part des filles/femmes dans la formation professionnelle. L'analyse sera faite par rapport à la région et le type de formation des apprenants inscrits.

Tableau 3: Répartition des apprenants selon le sexe et la région

Région	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	65	13,5	415	86,5	480	100,0
Koulikoro	134	19,6	551	80,4	685	100,0
Sikasso	143	24,4	444	75,6	587	100,0
Ségou	243	41,0	350	59,0	593	100,0
Mopti	434	50,7	422	49,3	856	100,0
Tombouctou	220	58,4	157	41,6	377	100,0
Gao	65	63,1	38	36,9	103	100,0
Kidal	-	-	-	-	-	-
Bamako	221	24,8	669	75,2	890	100,0
Ensemble	1525	33,4	3046	66,6	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Globalement, 66,6% des apprenants des CFP sont de sexe masculin contre 33,4% qui sont de sexe féminin. Seulement dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou, l'effectif des hommes

est plus important que celui des femmes, soient des proportions respectives de 50,7%, 63,1% et 58,4%. Cette forte présence dans la formation professionnelle pourrait s'expliquer par un retour en puissance dans les CFP des filières comme la coupe, la couture, le stylisme, la transformation agroalimentaire (céréales, fruits et légumes), céréalière, la coiffure-esthétique, la restauration et la teinture dont 2 916 femmes ont bénéficié d'une formation dans ces filières.²

Tableau 4: Répartition des apprenants selon le sexe et le type de formation

Type de formation	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Apprentissage	514	41,7	718	58,3	1232	100,0
Qualifiante	939	30,6	2128	69,4	3067	100,0
Continue	72	26,5	200	73,5	272	100,0
Ensemble	1525	33,4	3046	66,6	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Quel que soit le type de formation, la proportion des filles/femmes inscrites dans les centres de formation professionnelle est plus importante que celle des garçon/hommes inscrits. Cependant, l'écart est plus conséquent dans la formation continue que dans les autres types de formation.

3.1.3. Taux d'accroissement annuel des effectifs dans la formation Professionnelle

Les statistiques sur les apprenants de l'année 2021 concernent uniquement les données des centres de formation professionnelle agréés par le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle. Il faut rappeler qu'en 2017 et 2019, les formations complémentaires du Projet de développement des compétences et emploi des jeunes (PROCEJ) et les formations réalisées avec l'appui du programme Formation et insertion professionnelle (MLI/022) mis en œuvre par LuxDev sont compilées. Avec la fin du PROCEJ et l'arrêt temporaire des activités de formation de LuxDev, le nombre des apprenants formés par les CFP a considérablement chuté.

Tableau 5: Taux d'accroissement des effectifs des apprenants entre 2017 et 2021 selon les régions

Région	2017	2019	2020	2021	Taux d'accroissement 2019-2021
Kayes	2366	2384	578	480	-17,0
Koulikoro	2150	1823	883	685	-22,4
Sikasso	2582	2172	923	587	-36,4
Ségou	2019	4318	1228	593	-51,7
Mopti	2151	2526	1061	856	-19,3
Tombouctou	411	884	230	377	63,9
Gao	798	516	101	103	2,0
Kidal	0	236	0	0	
Bamako	4511	4305	1485	890	-40,1
Ensemble	16 988	19 164	6 489	4571	-29,6

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

² Voir Annexe 4. Répartition des apprenants selon la filière de formation et le sexe

En visualisant le tableau ci-dessus, on constate une forte régression de l'effectif des apprenants dans toutes les régions du Mali, avec une moyenne de taux d'accroissement de (-29,6%) entre 2020 et 2021. Cette situation s'expliquerait en partie par la fermeture de nombreux centres de formation professionnelle par manque d'apprenants. Il faut rappeler aussi l'impact du PROCEJ et du programme Formation et insertion professionnelle (MLI/022) de LuxDev, qui appuyaient la formation, en moyenne de plus de 8 000 apprenants par an.

Par ailleurs, l'effectif des apprenants a cru au cours de l'année 2021 dans les régions de Tombouctou et de Gao, avec des taux de croissance respectifs de 63,9% et 2,0%.

3.1.4. Centres de formation professionnelle fonctionnels

Cette partie propose une comparaison de l'état des centres agréés, le type de formation, la dotation en infrastructures sociales de base, type de centre, dotés d'infrastructures sociales complémentaires favorisant l'apprentissage. Pour collecter ces informations, une base de données a été mise à la disposition de l'ONEF par la DNFP. Après suppression des doublons, cette base de données comptait 321 centres de formation professionnelle agréés.

Tableau 6: Répartition des organismes de formation par région suivant leur état

Région	Centre agréé	Non localisé	Fonctionnel	Non Fonctionnel
Kayes	18	0	17	1
Koulikoro	39	4	34	1
Sikasso	26	0	26	0
Ségou	38	1	21	16
Mopti	46	6	32	8
Tombouctou	13	0	13	0
Gao	23	0	16	7
Kidal	1	1	0	0
Bamako	117	59	35	23
Ensemble	321	71	194	56

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Sur les 321 centres agréés identifiés, au moment de la collecte, 194 étaient fonctionnels, 56 non fonctionnels et 71 n'ont pas pu être localisés. En revanche, en 2020, 214 étaient fonctionnels et 61 non fonctionnels sur 275 identifiés. Cependant, la proportion des centres non fonctionnels a moins varié entre 2020 et 2021, elle est passée de 22,2% (61/275) en 2020 à 21,9% (56/250).

3.1.5. Apprenants en formation professionnelle pour 100 000 habitants

Il s'agit d'examiner l'effectif total des apprenants inscrits dans les centres de formation professionnelle pour 100 000 habitants. Cet indicateur mesure l'accès à la formation professionnelle de la population ainsi que le poids des apprenants pour 100 000 habitants.

Tableau 7: Nombre d'apprenants en formation professionnelle pour 100 000 habitants

Région	Homme	Femme	Ensemble
Kayes	5	29	17
Koulikoro	8	33	20
Sikasso	8	23	16
Ségou	14	22	18
Mopti	31	31	31
Tombouctou	44	35	40
Gao	16	11	14
Kidal	-	-	-
Bamako	18	50	35
Ensemble	15	30	22

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

En moyenne, 22 apprenants sont inscrits dans la formation professionnelle pour 100 000 habitants de la population malienne dont 15 hommes et 30 femmes pour 100 000 habitants. Cette répartition varie énormément selon les localités.

C'est dans la région de Tombouctou qu'on trouve le plus important effectif de bénéficiaires de la formation professionnelle pour 100 000 habitants, soit 40 bénéficiaires de la formation professionnelle pour 100 000 habitants. Dans cette région, 44 hommes et 35 femmes sont inscrits dans les centres de formation professionnelle pour 100 000 habitants. Bien que le district de Bamako se place en deuxième position en termes d'apprenants pour 100 000 habitants, pour chaque proportion de 100 000 habitants, on y trouve 50 femmes inscrites dans la formation professionnelle à Bamako. Cet effectif pour les femmes est le plus important sur le territoire malien.

Cependant, la région de Gao enregistre, l'effectif d'apprenants pour 100 000 habitants le plus faible avec seulement 14 apprenants inscrits dans la formation professionnelle pour 100 000 habitants dont 16 hommes et 11 femmes.

3.1.6. Types de formation

Cette partie propose un examen des types de formation selon les centres de formation fonctionnels et l'effectif des apprenants de chaque type de formation.

Tableau 8: Répartition des centres fonctionnels par région et type de formation enseigné (%)

Région	Apprentissage	Qualifiante	Continue
Kayes	100,0	88,2	82,4
Koulikoro	94,1	82,4	67,6
Sikasso	76,9	80,8	65,4
Ségou	95,2	100,0	95,2
Mopti	100,0	100,0	100,0
Tombouctou	100,0	92,3	84,6
Gao	100,0	100,0	100,0
Kidal	-	-	-
Bamako	77,1	71,4	37,1
Ensemble	91,2	87,6	75,3

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Dans toutes les régions au moins les trois types de formation (Apprentissage, Initiale qualifiante et continue) sont dispensés mais il existe des centres fonctionnels dans lesquels ces trois types de formation ne sont pas enseignés. Cependant, la formation par apprentissage prime sur les autres types de formation. Ce type de formation est présent dans 91,2% des centres de formation professionnelle. En effet, il est présent dans tous les CFP des régions de Kayes, Mopti, de Tombouctou et Gao, constituées essentiellement des CFP privés.

Les régions de Ségou, Mopti et de Gao se distinguent par le fait que tous les trois types de formation sont présents dans leurs centres de formation professionnelle. Seulement, 37,1% des CFP de Bamako dispensent des cours de formation continue, soit la plus faible sur toute l'étendue du territoire national.

Les proportions de centres effectuant au moins une formation qualifiante ont augmenté en 2021, passant de 84,6% en 2020 à 87,6% en 2021. En revanche, la formation par apprentissage a diminué, passant de 95,6% en 2020 à 91,2% en 2021. Cette baisse du nombre d'apprenants inscrits en formation par apprentissage est plus visible dans les régions de Ségou, Sikasso et le district de Bamako.

Tableau 9: Répartition des apprenants de la formation professionnelle selon le type de formation

Région	Apprentissage		Qualifiante		Continue	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	7	0,6	473	15,4	0	0,0
Koulikoro	141	11,4	471	15,4	73	26,8
Sikasso	57	4,6	530	17,3	0	0,0
Ségou	226	18,3	367	12,0	0	0,0
Mopti	138	11,2	556	18,1	162	59,6
Tombouctou	312	25,3	50	1,6	15	5,5
Gao	40	3,2	63	2,1	0	0,0
Kidal	-	-	-	-	-	-
Bamako	311	25,2	557	18,2	22	8,1
Total	1232	100,0	3067	100,0	272	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Sur les 4 571 apprenants, 3 067 ont bénéficié d'une formation qualifiante, 1 232 d'une formation par apprentissage et 272 d'une formation continue. Pour ce qui est de la formation par apprentissage, le plus grand nombre d'apprenants inscrits se trouve dans les régions de Tombouctou, Bamako et Ségou avec des proportions respectives de 25,3%, 25,2% et 18,3%. Pour la formation qualifiante, les proportions les plus importantes ont été observées dans les régions de Bamako, Mopti et Sikasso avec des proportions respectives de 18,2%, 18,1% et 17,3%. En fin pour la formation continue, Mopti domine largement les autres localités avec plus de la moitié des bénéficiaires de la formation continue (59,6%).

3.1.7. Filière de formation

L'indicateur analysé ici concerne la répartition du nombre de jeunes formés en formation professionnelle (FP) par filière et par type de formation. L'analyse de cet indicateur permet d'identifier le nombre de jeunes formés dans la FP selon la filière et le type de formation. Cette analyse permet de connaître les potentialités en termes de main d'œuvre.

Tableau 10: Répartition des apprenants de la formation professionnelle selon la filière de formation

Filière de formation	Effectif des apprenants	
	Effectif	%
Aviculture	28	0,6
Bétail-viande	69	1,5
Bijouterie/joannerie/ orfèvrerie	15	0,3
Carrelage	29	0,6
Céréalière	25	0,5
Coiffure-esthétique	151	3,3
Coupe, couture, stylisme	2637	57,7
Electricité	185	4,0
Electronique	36	0,8
Energies nouvelles et renouvelables	66	1,4
Froid climatisation	50	1,1
Horticulture	64	1,4
Installation et maintenance d'équipements	43	0,9
Maçonnerie	57	1,2
Mécanique	243	5,3
Menuiserie	303	6,6
Opérateur sur machines	19	0,4
Peinture	3	0,1
Pisciculture/aquaculture	16	0,4
Plomberie	37	0,8
Restauration	160	3,5
Teinture	39	0,9
Transformation de céréales, fruits et légumes	265	5,8
Non classée ³	31	0,7
Total	4 571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Sur les 4 571 apprenants identifiés dans les centres de formation professionnelle agréés, 2 637 suivaient une formation en coupe-couture-stylisme et 303 une formation en menuiserie. Par

³ Non classée : Saponification, Gestion magasin agricole et Bogolan

contre, les effectifs sont très faibles, au niveau des filières comme la peinture et la bijouterie/joaillerie/ orfèvrerie, avec des effectifs respectifs de 3 et 15 apprenants. Les effectifs sont également moins importants au niveau des filières agricoles (bétail/viande ; aviculture etc.) considérées comme des filières d’opportunités pour les jeunes.

Tableau 11: Répartition des apprenants selon la filière de formation et le type de formation

Filière de formation	Apprentissage	Qualifiante	Continue	Ensemble
Aviculture	0,0	0,9	0,0	0,6
Bétail-viande	3,2	1,0	0,0	1,5
Bijouterie/joaillerie/ orfèvrerie	0,0	0,0	5,5	0,3
Carrelage	2,3	0,0	0,0	0,6
Céréalière	1,6	0,2	0,0	0,5
Coiffure-esthétique	4,6	3,1	0,0	3,3
Coupe, couture, stylisme	35,5	64,4	83,1	57,7
Électricité	1,5	5,4	0,0	4,0
Électronique	0,0	1,2	0,0	0,8
Énergies nouvelles et renouvelables	0,5	2,0	0,0	1,4
Froid climatisation	0,0	1,6	0,0	1,1
Horticulture	1,2	1,6	0,0	1,4
Installation et maintenance d’équipements	1,0	1,0	0,0	0,9
Maçonnerie	2,4	0,9	0,0	1,2
Mécanique	16,4	1,1	2,9	5,3
Menuiserie	9,9	5,2	8,5	6,6
Opérateur sur machines	0,0	0,6	0,0	0,4
Peinture	0,0	0,1	0,0	0,1
Pisciculture/aquaculture	0,8	0,2	0,0	0,4
Plomberie	0,2	1,1	0,0	0,8
Restauration	1,5	4,6	0,0	3,5
Teinture	0,0	1,3	0,0	0,9
Transformation de céréales, fruits et légumes	16,6	2,0	0,0	5,8
Non classée	0,9	0,7	0,0	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Calculs de l’ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

L’analyse des filières de formation montre que les apprenants en coupe-couture-stylisme inscrits en formation qualifiante sont les plus nombreux, soit 57,7%. Quel que soit le type de formation, la proportion des apprenants en coupe-couture-stylisme est la plus importante. Il n’y a pas suffisamment d’apprenants dans la formation continue, où les apprenants ne sont présents que dans quatre filières. Cette situation pourrait s’expliquer par le fait ce sont les apprenants qui ont déjà une connaissance de base et travaillent qui s’inscrivent en formation continue. Ils le font pour renforcer leurs compétences.

3.2. Analyse des indicateurs d'efficacité interne du sous-secteur de la formation professionnelle

Pour comprendre l'efficacité interne du sous-secteur de la formation professionnelle, des indicateurs comme le taux d'accroissement des Centres de formation professionnelle, la part du privé dans les Centres de formation professionnelle, le pourcentage d'abandon dans le sous-secteur de la Formation professionnelle, le taux de réussite à l'examen final de Certificat de qualification professionnelle (CQP), le taux de scolarisation de la formation professionnelle résidentielle et le taux de scolarisation de la formation professionnelle en apprentissage par alternance devraient être calculés et interprétés. Cependant, par manque de données, les quatre derniers indicateurs cités ci-dessus n'ont pas pu être analysés.

3.2.1. Taux d'accroissement des centres de formation professionnelle

Cette partie est consacrée à l'analyse de la variation du nombre d'établissement de formation professionnelle de l'année en cours par rapport à une année (N-1). Cet indicateur permet de visualiser l'évolution des centres de formation par année et dans les régions.

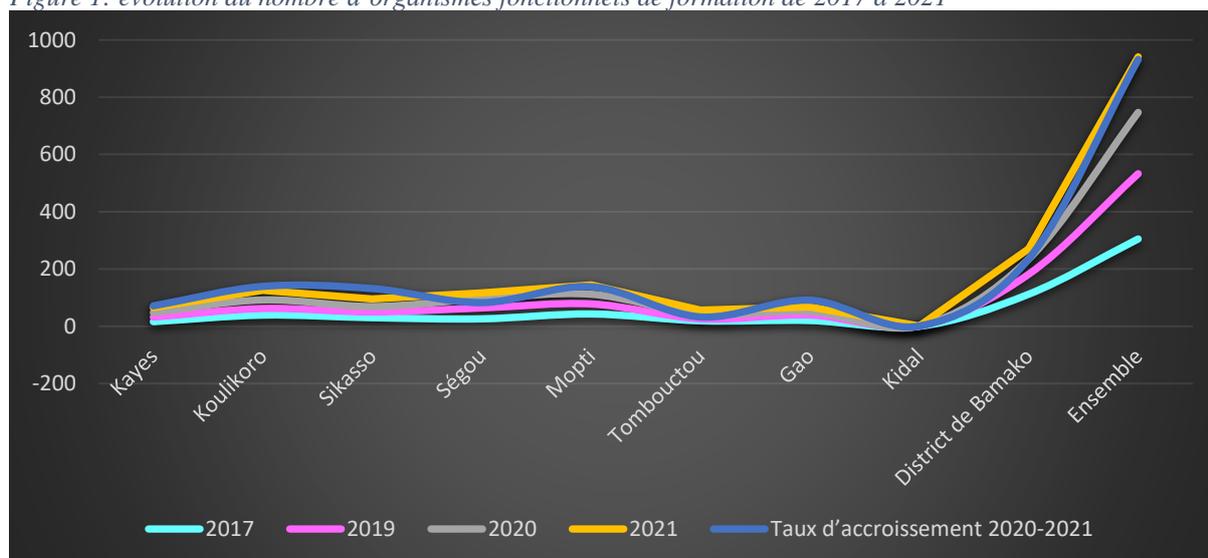
Tableau 12: Taux d'accroissement des organismes fonctionnels de formation de 2017 à 2021

Région	2017	2019	2020	2021	Taux moyen
Kayes	16	16	16	17	
Koulikoro	39	23	30	34	
Sikasso	30	20	19	26	
Ségou	26	38	32	21	
Mopti	43	35	34	32	
Tombouctou	19	7	17	13	
Gao	20	19	13	16	
Kidal	0	1	-	-	
District de Bamako	112	70	53	35	
Ensemble	305	228	214	194	
Taux d'accroissement annuel		-25,2	-6,1	-9,2	-13,2

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Globalement le nombre de centre de formation a régressé de 2020 à 2021, avec un taux d'accroissement des centres de formation professionnelle de (-9,3%). Cette régression est due à la diminution du nombre de centres dans les régions de Ségou, de Bamako et de Tombouctou, avec des taux d'accroissement négatifs respectifs de 34,4%, 34,0% et 23,5%. Néanmoins, le taux d'accroissement a augmenté dans les régions de Sikasso, Gao et Koulikoro avec des taux positifs respectifs de 36,8%, 23,1% et 13,3%. Les taux négatifs ne sont pas forcément liés à la fermeture du centre, il peut y avoir des problèmes d'accessibilité.

Figure 1: évolution du nombre d'organismes fonctionnels de formation de 2017 à 2021



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

En se référant à l'évolution globale de ces quatre courbes et de celle du taux d'accroissement, on constate que l'effectif des centres agréés fonctionnels a diminué de 2017 à 2021, mais cette forte diminution est plus visible à partir de 2020. Cependant, la diminution est relativement faible entre 2020 et 2021.

Dans certaines régions comme Koulikoro, après une baisse des effectifs en 2019, les chiffres ont augmenté jusqu'en 2020, bien qu'ils n'aient pas atteint ou dépassé le seuil constaté en 2017. La situation s'est inversée à Ségou avec une augmentation du nombre de centres entre 2017 et 2019 avant de diminuer en 2020. Les effectifs des centres de formation de Bamako, des autres années sont très loin de leurs effectifs de 2017.

3.2.2. Part du privé dans les centres de formation professionnelle

Dans cette partie, il s'agit de mesurer la proportion des établissements privés dans la formation professionnelle. Cet indicateur est désagrégé selon la région et le type de formation suivi par l'apprenant.

Tableau 13: Proportion d'établissements privés engagés dans la formation professionnelle selon la région (%)

Région	Public	Privé	Ensemble
Kayes	5,9	94,1	8,8
Koulikoro	11,8	88,2	17,5
Sikasso	15,4	84,6	13,4
Ségou	19,0	81,0	10,8
Mopti	0,0	100,0	16,5
Tombouctou	0,0	100,0	6,7
Gao	0,0	100,0	8,2
Kidal	0,0	0,0	0,0
Bamako	5,7	94,3	18,0
Ensemble	7,7	92,3	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Quelle que soit la région, la part des centres de formation professionnelle privés est plus élevée que celle des centres publics avec des proportions respectives 92,3% contre 7,7%. La formation professionnelle au Mali est donc en grande partie assurée par le privé.

Bien que la majorité des CFP se trouve à Bamako, la proportion de CFP publics à Ségou est la plus importante. Il n'existe pas de CFP public dans les régions de Mopti, Gao et Tombouctou.

Tableau 14: Proportion des établissements privés dans la formation professionnelle selon le type de formation (%)

Région	Public	Privé	Ensemble
Apprentissage	66,7	93,3	91,2
Qualifiante	100,0	86,6	87,6
Continue	73,3	75,4	75,3
Ensemble	7,7	92,3	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

L'analyse de la part des établissements privés dans la formation professionnelle par type de formation montre que la totalité des CFP publics proposent des formations qualifiantes. Cependant, plus de neuf CFP privés sur dix proposent des formations par apprentissage. Ce type de formation est moins proposé dans les CFP publics.

3.3. Analyse des indicateurs de ressources humaines et matérielles

Cette partie traite les informations relatives aux personnels administratifs, aux personnels formateurs et aux apprenants ainsi qu'aux mobiliers et équipements des centres de formation professionnelle.

3.3.1. Ratio apprenants/formateurs

Le ratio apprenants/formateurs est le rapport entre le nombre d'apprenants en équivalent plein temps formés à un niveau de formation donné et le nombre de formateurs en équivalent plein temps pour ce même niveau. Ce ratio est analysé ici, à travers le sexe des apprenants et formateurs.

Tableau 15: Ratio apprenants/formateurs

Région	Homme	Femme	Ensemble
Kayes	2	69	13
Koulikoro	2	18	6
Sikasso	3	26	8
Ségou	3	16	6
Mopti	9	26	13
Tombouctou	6	9	7
Gao	2	5	3
Kidal	-	-	-
Bamako	4	20	11
Ensemble	4	20	8

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

En général au Mali, le rapport entre le nombre d'apprenants et de formateurs dans le domaine de la formation professionnelle est d'au moins 8 apprenants par formateur. Plus spécifiquement, on observe qu'il y a 20 apprenantes pour chaque femme formatrice, et 4 apprenants pour chaque homme formateur. Ce dernier ratio est considéré comme relativement bas.

Le ratio varie énormément selon les régions, on y trouve 3 apprenants pour un formateur dans la région Gao, soit le plus faible ratio. Dans les régions de Kayes et Mopti, les ratios sont relativement élevés par rapport aux autres localités, avec des proportions identiques de 13 apprenants par formateur.

3.3.2. Mobiliers et équipement

L'analyse des mobiliers et équipements des centres de formation professionnelle concerne les bureaux administratifs, les salles de cours, les tables-banc, les bancs apprenants, les chaises apprenants, les tables apprenants, les photocopieurs, les ordinateurs, les imprimantes, les scanners, les postes téléphoniques et autres. Il s'agit de mettre en relief le nombre et l'état de ces mobiliers et équipements par région.

Tableau 16: caractéristiques de l'état des mobiliers collectifs

Région	Bureaux administratifs		Salles de cours		Tables-banc		Bancs apprenants		Chaises apprenants		Tables apprenants		Autres	
	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais
Kayes	25	0	59	0	320	4	219	1	396	2	156	1	0	0
Koulikoro	141	0	144	4	2094	53	1311	50	1294	65	997	80	329	0
Sikasso	75	2	110	3	2055	6	1070	0	632	4	404	3	151	0
Ségou	84	3	101	4	1164	115	344	55	1065	55	320	21	19	2
Mopti	47	2	54	0	573	101	629	115	514	62	305	26	0	0
Tombouctou	44	6	50	0	514	72	203	12	304	5	78	5	0	0
Gao	16	0	105	0	1370	25	1012	0	980	10	457	1	0	0
Kidal														
Bamako	125	2	183	1	2018	76	1730	27	2153	56	1245	18	1	0
Ensemble	557	15	806	12	10 108	452	6 518	260	7 338	259	3962	155	500	2

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Globalement, le nombre de mobiliers collectifs en bon état a augmenté en 2021. En 2021, il a été recensé 10 108 tables-bancs dans les centres de formation professionnelle agréés en bon état contre 8 400 tables-bancs en 2020, soit une hausse de 1 708 tables-bancs dans les CFP au Mali. En effet, le nombre des chaises apprenants, les bancs-apprenants ont connu aussi une augmentation en 2021, passant de 5 823 chaises apprenants en bon état en 2020 à 7 338 chaises apprenants et de 3 200 bancs-apprenants en bon état en 2020 à 6 518 bancs-apprenants en 2021. La même tendance est presque observée pour les autres mobiliers collectifs en 2021.

Tableau 17: caractéristiques de l'état des mobiliers de bureau

Région	Ordinateurs		Photocopieurs		Scanners		Imprimantes		Postes téléphoniques		Autres	
	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais	Bon	Mauvais
Kayes	24	5	12	4	10	0	17	1	6	2	2	0
Koulikoro	114	1	24	3	16	2	32	5	29	1	4	0
Sikasso	76	7	21	6	9	2	25	2	6	2	13	0
Ségou	66	3	24	3	14	1	34	5	14	1	7	0
Mopti	24	11	15	5	9	10	18	2	2	0	0	0
Tombouctou	50	25	15	3	11	1	18	1	10	2	12	17
Gao	18	7	4	0	7	0	13	0	8	0	0	0
Kidal												
District de Bamako	141	16	49	6	29	5	54	6	14	10	0	3
Ensemble	513	75	164	30	105	21	211	22	89	18	38	20

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

L'analyse des caractéristiques de l'état des mobiliers de bureau nous renseigne toujours qu'en 2020, les centres disposaient de 584 ordinateurs en bon état contre 513 en 2021. En 2020, 202 photocopieurs étaient installés dans les CFP contre 164 en 2021. Pour les scanners, les centres disposaient de 144 en 2020 contre 105 en 2021. Il y avait 248 imprimantes en 2020 en bon état contre 211 en 2021. Le nombre de postes téléphoniques s'élevaient à 118 en 2020 contre 89 en 2021. On constate que l'écart entre les nombres de mobiliers de bureau est moins important entre 2020 et 2021. Cet écart pourrait s'expliquer par la fermeture ou l'inaccessibilité de certains CFP.

Tableau 18: Taux de satisfaction par rapport aux principaux équipements lourds par atelier

Atelier	Nombre d'équipements lourds	Taux de satisfaction
Apiculture	23	100,0
Arboriculture	0	0,0
Aviculture	717	100,0
Bijouterie	14	80,0
Bogolan	83	25,0
Boulangerie	8	100,0
Broderie	3	50,0
Carrelage	83	100,0
Céréaliculture	6	100,0
Coiffure esthétique	131	100,0
Construction métallique	338	93,6
Coupe couture	3314	87,4
Dessin bâtiment	82	100,0
Électricité	302	94,3
Électricité bâtiment	215	82,1
Électromécanique	71	100,0
Électronique	165	93,1
Embouche	93	100,0
Fabrication des matériels agricoles	28	87,5
Forge	22	100,0
Froid climatisation	52	100,0
Machinisme agricole	8	66,7
Maçonnerie	526	97,1
Maraîchage	50	100,0
Mécanique auto	243	91,0
Mécanique engins à deux roues	120	100,0
Mécatronique	5	100,0
Menuiserie aluminium	19	100,0
Menuiserie bois	97	93,6
Métallerie	0	0,0
Moto pompe	9	100,0
Pâtisserie	15	100,0
Peinture bâtiment	7	100,0
Photographie	45	100,0
Photovoltaïque	61	86,4
Pisciculture	63	100,0
Plomberie sanitaire	121	96,7
Restauration	214	100,0
Saponification	25	100,0
Staff	94	86,7
Teinture	270	89,3
Tissage	9	75,0
Transformation agroalimentaire	244	91,8
Ensemble	7 995	92,1

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Les équipements lourds des ateliers de formation professionnelle font référence à une gamme d'outils, de machines, d'appareils et d'équipements de grande taille et souvent fixes utilisés dans le cadre de programmes de formation visant à développer les compétences professionnelles des apprenants. Ces équipements lourds peuvent varier considérablement en fonction du secteur de formation. Ils incluent généralement des éléments tels que des équipements de soudage et de découpe (comme des soudeuses à l'arc, des découpeuses au plasma), des équipements de coupe couture stylisme (comme des machines à broder, la table de coupe professionnelle), des

équipements de construction (comme des niveleuses, des pelles mécaniques) et d'autres dispositifs de grande taille nécessaires à la formation professionnelle.

Les équipements lourds recensés en 2021 dans les centres de formation professionnelle étaient de 7 995 contre 8 307 en 2020. Le nombre d'équipements lourds enregistrés est en léger baisse par rapport à 2020, avec une baisse de 3012 équipements lourds en 2021. Comme en 2020, 2021, les ateliers de coupe-couture ont enregistré plus d'équipements lourds que les autres ateliers. Néanmoins, en 2021, certains ateliers ne possèdent pas d'équipements lourds, il s'agit des ateliers de métallerie et d'arboriculture tandis qu'en 2020.

Le taux de satisfaction global en 2021 est de 92,1% contre 86% en 2020. Comme en 2020, plusieurs ateliers affichent une grande satisfaction par rapport aux équipements lourds en 2021.

Enfin, en 2021, le plus faible taux de satisfaction a été exprimé par rapport aux équipements lourds de l'atelier de bogolan (25%) tandis qu'en 2020, c'était par rapport aux équipements lourds de l'atelier de transformation agroalimentaire (74,5%).

Tableau 19: Taux de satisfaction par rapport aux principaux équipements légers par atelier

Atelier	Nombre d'équipements légers	Taux de satisfaction
Apiculture	53	92,3
Arboriculture	22	100,0
Aviculture	1398	100,0
Bijouterie	48	100,0
Bogolan	2	100,0
Boulangerie	8	100,0
Broderie	19	75,0
Carrelage	200	94,1
Céréaliculture	121	60,0
Coiffure esthétique	546	90,3
Construction métallique	1071	97,5
Coupe couture	8011	91,2
Dessin bâtiment	136	80,0
Électricité	1178	85,4
Électricité bâtiment	170	79,2
Électromécanique	223	100,0
Électronique	252	100,0
Embouche	145	96,4
Fabrication des matériels agricoles	87	100,0
Forge	57	100,0
Froid climatisation	37	100,0
Machinisme agricole	4	100,0
Maçonnerie	1058	97,3
Maraîchage	542	93,5
Mécanique auto	455	86,0
Mécanique engins à deux roues	215	95,2
Mécatronique	19	100,0
Menuiserie aluminium	15	100,0
Menuiserie bois	212	97,9
Métallerie	5	0,0
Moto pompe	14	100,0
Pâtisserie	15	100,0
Peinture bâtiment	24	100,0
Photographie	25	100,0
Photovoltaïque	202	100,0
Pisciculture	59	66,7
Plomberie sanitaire	167	95,8
Restauration	552	100,0
Saponification	90	100,0
Staff	146	100,0
Teinture	393	92,3
Tissage	210	60,0
Transformation agroalimentaire	832	95,5
Ensemble	19 038	93,1

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Les équipements légers des ateliers de formation professionnelle se réfèrent à une gamme d'outils, de dispositifs et de matériels généralement portables et de petite taille utilisés dans le cadre de programmes de formation visant à développer les compétences professionnelles des apprenants. Ces équipements légers peuvent varier en fonction de la nature de la formation professionnelle, mais ils incluent souvent des éléments tels que des outils manuels (par exemple, des tournevis, des pinces, des marteaux), des équipements de mesure (comme des règles, des niveaux, des pieds à coulisse), des équipements de protection individuelle (tels que des casques, des gants, des lunettes de sécurité), des machines portatives (comme des perceuses électriques, des meuleuses d'angle).

Globalement, 19 038 équipements légers ont été recensés dans les centres de formation professionnelle en 2021. Ces équipements sont majoritairement repartis entre les ateliers de coupe couture (8 011), d'aviculture (1 398) d'électricité (1 178), de construction métallique (1 71) et de maçonnerie (1 058). Il faut rappeler que la satisfaction est exprimée par rapport à l'état des équipements.

Le taux de satisfaction global par rapport aux équipements légers est de 93,1% en 2021 contre 89,3% en 2020. En outre, on observe que parmi les principaux ateliers qui affichent un fort taux de satisfaction par rapport aux équipements légers, on trouve les ateliers dont le nombre d'équipements légers est le plus important.

Par ailleurs, certains ateliers ne sont pas satisfaits de leurs équipements légers, il s'agit de l'atelier de métallerie, avec un taux de satisfaction nul. Les CFP possédant les filières pisciculture et tissage sont moins satisfaits des équipements légers de leurs ateliers, avec des taux de satisfaction de 60,0% pour l'atelier de tissage et 66,7% pour la pisciculture.

3.3.3. Taux de qualification des formateurs

Il est proposé ici une analyse du niveau de qualification du personnel formateur en fonction du sexe et du statut du formateur dans le centre de formation professionnelle. Pour rappel, le niveau minimum exigé pour former dans les CFP au Mali est le CAP.

Tableau 20: répartition des formateurs selon le diplôme et le sexe

Diplôme	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Autre ⁴	107	25,8	63	42,3	170	30,1
CAP	37	8,9	22	14,8	59	10,5
BT	137	33,0	24	16,1	161	28,5
Bac	22	5,3	10	6,7	32	5,7
DUG/DUT/BTS/Bac+2	53	12,8	4	2,7	57	10,1
Licence/BAC+3	14	3,4	6	4,0	20	3,5
Maîtrise/Bac+4	21	5,1	12	8,1	33	5,9
Master/DEA/DESS	24	5,8	8	5,4	32	5,7
Ensemble	415	100,0	149	100,0	564	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

L'analyse de la qualification des formateurs montre que 30,1% des formateurs possédaient un diplôme non défini (Autre) en 2021. Ils étaient 28,5% à posséder un BT et 10,1% un CAP, qui sont les diplômes admis pour former dans les centres de formations professionnelles au Mali.

En 2020, seulement 33% des femmes et 43,8% des hommes avaient un diplôme admis pour former dans les CFP. Ces proportions sont de 41,9% pour les hommes et 30,9% pour les femmes en 2021. La tendance reste pratiquement la même qu'en 2020.

Tableau 21: répartition des formateurs selon le diplôme et le statut dans l'emploi

Diplômé	Fonctionnaire		Contractuel		Vacataire		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Autre	5	5,0	106	35,1	59	36,4	170	30,1
CAP	10	10,0	29	9,6	20	12,3	59	10,5
BT	54	54,0	71	23,5	36	22,2	161	28,5
Bac	1	1,0	24	7,9	7	4,3	32	5,7
DUG/DUT/BTS/Bac+2	29	29,0	16	5,3	12	7,4	57	10,1
Licence/BAC+3	0	0,0	14	4,6	6	3,7	20	3,5
Maîtrise/Bac+4	0	0,0	20	6,6	13	8,0	33	5,9
Master/DEA/DESS	1	1,0	22	7,3	9	5,6	32	5,7
Ensemble	100	100,0	302	100,0	162	100,0	564	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

En 2021, le personnel formateur est composé de 100 fonctionnaires, 302 contractuels et 162 vacataires donc un total de 564 formateurs. Cependant en 2020, il était constitué de 1 008 formateurs les vacataires inclus. Le nombre de fonctionnaires est passé de 48 en 2020 à 100 en 2021.

⁴ Diplôme non identifié

L'analyse plus fine du statut montre que 64% des fonctionnaires sont habilités à former dans les centres de formation professionnelle. Cette proportion est de 33,1% pour les contractuels formateurs des centres et 34,5% pour les vacataires.

3.3.4. Taux de satisfaction des sortants par rapport à la formation

Le taux de satisfaction est déterminé en fonction de la proportion de sortants à la formation qui expriment leur satisfaction à l'égard de divers aspects de la formation, notamment la qualité des contenus théoriques et pratiques, les équipements utilisés, les stages effectués, la durée de la formation et la disponibilité des formateurs. Un taux élevé reflète une satisfaction élevée parmi les sortants, tandis qu'un taux faible indique un niveau d'insatisfaction plus élevé. Nous analysons ce taux en fonction de critères tels que le genre et le type de formation.

Tableau 22: Taux de satisfaction des sortants par sexe

Éléments de satisfaction	Homme	Femme	Ensemble
Formation théorique	60,1	69,0	62,9
Côté pratique de la formation	53,7	62,7	56,9
Équipements	47,6	54,0	49,9
Stages	44,4	60,8	49,4
Durée de la formation	44,1	57,3	48,8
Disponibilité des formateurs	64,0	75,1	68,0
Ensemble global	52,3	63,2	56,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Le taux de satisfaction global par rapport à la formation est de 56%. De manière spécifique, 68% des sortants sont satisfaits de la disponibilité des formateurs, 62,9% de la formation théorique et 56,9% du côté pratique de la formation. Ces taux sont supérieurs au taux global. Cependant, les paramètres relatifs à la satisfaction par rapport aux équipements (49,9%), aux stages (49,4%) et à la durée de la formation (48,8%) sont appréciés avec des taux inférieurs au taux global de satisfaction. L'insatisfaction des sortants par rapport à la formation provient certainement des équipements, des stages effectués et de la durée de la formation.

Par ailleurs, le taux de satisfaction des femmes (63,2%) par rapport à la formation reçue est largement supérieur à celui des hommes (52,3%). Quel que soit l'aspect de la formation, le taux de satisfaction des femmes est plus important que celui des hommes.

Tableau 23: Taux de satisfaction des sortants par type de formation

Éléments de satisfaction	Apprentissage	Qualifiante	Ensemble
Formation théorique	0,0	62,9	62,9
Côté pratique de la formation	57,4	56,7	56,9
Équipements	41,7	53,4	49,9
Stages	0,0	49,4	49,4
Durée de la formation	46,9	49,7	48,8
Disponibilité des formateurs	77,6	63,9	68,0
Ensemble global	52,3	63,2	56,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Globalement, 63,2% des sortants de la formation initiale qualifiante et 52,3% de la formation par apprentissage sont satisfaits de la formation. Aucun sortant de la formation par

apprentissage ne s'est prononcé sur la formation théorique et le stage car leur formation est basée principalement sur la pratique. Ils n'ont pas nécessairement besoin de stage. Le côté pratique et la disponibilité des formateurs sont réellement importants dans ce type de formation. Il a été enregistré des taux de satisfaction relatifs au côté pratique de la formation et à la disponibilité respectivement de 57,4% et 77,6%. Pour la formation initiale qualifiante, les taux de satisfaction les plus importants sont relatifs à la formation théorique (62,9%), au côté pratique de la formation (56,7%) et à la disponibilité des formateurs (63,9%).

3.3.5. Satisfaction par rapport aux locaux

Pour l'apprentissage, l'état des locaux joue un rôle essentiel. Avant de mesurer la satisfaction des promoteurs des centres par rapport aux salles et locaux spécialisés, il est d'abord mis en relief le nombre de ces locaux. Une analyse plus fine des principaux ateliers est effectuée en tenant compte des caractéristiques des installations, des postes de travail, de l'état de l'éclairage, de l'aération et de la sécurité, des caractéristiques des murs, des caractéristiques des sols et des sources de financement des principaux ateliers.

Tableau 24: Taux de satisfaction par rapport aux salles de classes et autres locaux spécialisés

Salle de classe et autres locaux spécialisés	Nombre total	Taux de satisfaction	Taux global de satisfaction
Salles de classes	821	90,5	78,9
Salles de formateur	139	90,8	
Salles informatiques	49	76,7	
Ateliers	311	90,9	
Bureaux (local)	348	90,1	
Laboratoire	33	64,7	
Dortoir	62	61,5	
Réfectoire	12	61,9	
Bibliothèque	28	75,0	
Infirmierie	52	78,0	
Autres	33	88,2	

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Globalement, les promoteurs de centres de formation professionnelle agréés par le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle affichent un taux de satisfaction de 78,9% en 2021. Cette satisfaction est tirée vers le bas par la faible satisfaction des promoteurs par rapport à l'état des dortoirs, des réfectoires et des laboratoires, avec des taux respectifs de 61,5%, 61,9% et 64,7%.

Tableau 25: Répartition des ateliers

Nom de l'atelier	Effectifs	Pourcentage
Apiculture	3	1,0
Arboriculture	1	0,3
Aviculture	9	2,9
Bijouterie	1	0,3
Bogolan	1	0,3
Boulangerie	2	0,6
Broderie	2	0,6
Carrelage	4	1,3
Céréaliculture	2	0,6
Coiffure esthétique	7	2,3
Construction métallique	31	10,0
Coupe couture	84	27,0
Dessin bâtiment	3	1,0
Électricité	9	2,9
Électricité bâtiment	10	3,2
Électromécanique	1	0,3
Électronique	1	0,3
Embouche	8	2,6
Fabrication des matériels agricoles	5	1,6
Forge	3	1,0
Froid climatisation	5	1,6
Horticulture	1	0,3
Maçonnerie	8	2,6
Maraîchage	5	1,6
Mécanique auto	12	3,9
Mécanique engin à deux roues	6	1,9
Mécatronique	1	0,3
Menuiserie aluminium	1	0,3
Menuiserie bois	9	2,9
Métallerie	1	0,3
Miellerie	1	0,3
Moto pompe	3	1,0
Opérateur de machines spécialisées	1	0,3
Pâtisserie	2	0,6
Peinture bâtiment	3	1,0
Photographie	1	0,3
Photovoltaïque	4	1,3
Pisciculture	4	1,3
Plomberie sanitaire	6	1,9
Production de semence	2	0,6
Restauration	4	1,3
Saponification	4	1,3
Staff	4	1,3
Teinture	10	3,2
Tissage	1	0,3
Transformation agroalimentaire	25	8,0
Ensemble	311	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Sur les 311 ateliers recensés en 2021, 84 sont des ateliers de coupe couture, suivis de 31 ateliers de construction métallique et 25 de transformation agroalimentaire. Ces ateliers représentent 45% du nombre d'ateliers recensés en 2021.

Les ateliers d'aviculture (9), d'embouche (8), de maraîchage (5) et de fabrication de matériels agricoles (3) sont moyennement représentés. Cependant, les ateliers de production de semences

(2), d'opérateurs de machines spécialisées (1), d'arboriculture (1) et bien d'autres encore sont faiblement représentés.

Tableau 26: Répartition des postes de travail des ateliers

Nom de l'atelier	Nombre total	Nombre fonctionnel
Apiculture	26	13
Arboriculture	2	1
Aviculture	48	48
Bijouterie	3	3
Bogolan	2	2
Boulangerie	3	3
Broderie	10	8
Carrelage	48	48
Céréaliculture	22	4
Coiffure esthétique	23	23
Construction métallique	278	276
Coupe couture	1325	1192
Dessin bâtiment	34	34
Électricité	95	77
Électricité bâtiment	126	94
Électromécanique	12	12
Électronique	20	7
Embouche	74	66
Fabrication des matériels agricoles	48	37
Forge	22	22
Froid climatisation	31	30
Horticulture	2	2
Maçonnerie	65	56
Maraîchage	58	32
Mécanique auto	137	122
Mécanique engin à deux roues	64	63
Mécatronique	4	4
Menuiserie aluminium	2	2
Menuiserie bois	102	96
Métallerie	1	1
Miellerie	10	10
Moto pompe	25	25
Opérateur de machines spécialisées	10	10
Pâtisserie	2	2
Peinture bâtiment	48	45
Photographie	2	2
Photovoltaïque	54	34
Pisciculture	42	8
Plomberie sanitaire	66	46
Production de semence	24	6
Restauration	30	30
Saponification	35	15
Staff	45	45
Teinture	90	90
Tissage	2	2
Transformation agroalimentaire	282	259
Ensemble	3418	3033

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Sur la base de la distribution des postes de travail dans les principaux ateliers des centres de formation professionnelle, 3 418 postes de travail ont été recensés en 2021, dont 3 033 postes de travail fonctionnels.

Les postes fonctionnels dans les ateliers de coupe couture et stylisme étaient les plus importants avec 1 192 postes de travail fonctionnels, suivis par les ateliers de construction métallique et de transformation agroalimentaire avec respectivement 276 et 259 postes de travail fonctionnels. Cependant, le nombre de poste fonctionnels dans les ateliers d'arboriculture, de bogolan, d'horticulture, de menuiserie aluminium, de métallerie, de pâtisserie, de photographie et de tissage ne dépasse pas 2 postes fonctionnels.

Tableau 27: caractéristiques des installations des ateliers (%)

Nom de l'atelier	Eau	Electricité	Circuit de gaz	Air comprimé	Arrêt d'urgence	Sécurité incendie
Apiculture	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Arboriculture	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Aviculture	88,9	66,7	0,0	0,0	0,0	11,1
Bijouterie	100,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Bogolan	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Boulangerie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Broderie	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Carrelage	100,0	75,0	0,0	25,0	0,0	50,0
Céréaliculture	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Coiffure esthétique	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	42,9
Construction métallique	93,5	100,0	19,4	12,9	29,0	58,1
Coupe couture	91,7	90,5	8,3	8,3	9,5	26,2
Dessin bâtiment	66,7	100,0	0,0	0,0	33,3	0,0
Électricité	77,8	100,0	22,2	11,1	0,0	55,6
Électricité bâtiment	100,0	100,0	0,0	20,0	20,0	90,0
Électromécanique	100,0	100,0	100,0	0,0	100,0	100,0
Électronique	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Embouche	100,0	75,0	12,5	0,0	12,5	25,0
Fabrication des matériels agricoles	100,0	100,0	20,0	0,0	40,0	60,0
Forge	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Froid climatisation	80,0	100,0	0,0	20,0	40,0	80,0
Horticulture	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Maçonnerie	100,0	87,5	25,0	0,0	25,0	62,5
Maraîchage	100,0	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mécanique auto	75,0	100,0	16,7	25,0	33,3	33,3
Mécanique engin à deux roues	66,7	100,0	16,7	0,0	16,7	16,7
Mécatronique	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
Menuiserie aluminium	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Menuiserie bois	100,0	100,0	0,0	11,1	11,1	33,3
Métallerie	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Miellerie	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moto pompe	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	66,7
Opérateur de machines spécialisées	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Pâtisserie	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Peinture bâtiment	66,7	100,0	0,0	0,0	0,0	33,3
Photographie	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Photovoltaïque	75,0	100,0	0,0	0,0	25,0	25,0
Pisciculture	100,0	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Plomberie sanitaire	100,0	100,0	16,7	0,0	16,7	66,7
Production de semence	100,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Restauration	100,0	100,0	75,0	0,0	25,0	50,0
Saponification	100,0	100,0	25,0	0,0	25,0	25,0
Staff	75,0	75,0	25,0	0,0	0,0	75,0
Teinture	100,0	70,0	10,0	0,0	10,0	20,0
Tissage	100,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transformation agroalimentaire	88,0	100,0	28,0	12,0	16,0	40,0
Ensemble	91,3	88,7	13,2	9,0	15,4	37,9

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Plus de neuf ateliers sur dix dispose de l'eau courante et 88,7% sont électrifiés. Cependant, les mesures de sécurité incendie sont installées dans 37,9% des ateliers des CFP et seulement 9% possèdent de l'air comprimé. Toutefois, tous les ateliers de boulangerie, de pâtisserie, électromécanique sont équipés d'un circuit de gaz. Les ateliers de boulangerie et de pâtisserie semblent être les mieux équipés même si le nombre de ces ateliers est faible.

Tableau 28: Etat de l'éclairage, de l'aération et de la sécurité des ateliers (%)

Nom de l'atelier	Éclairage		Aération		Sécurité	
	Bon	Mauvais	Naturelle	Conditionnée	Bon	Mauvais
Apiculture	66,7	33,3	100,0	0,0	66,7	33,3
Arboriculture	0,0	100,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Aviculture	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Bijouterie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Bogolan	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Boulangerie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Broderie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Carrelage	100,0	0,0	75,0	25,0	100,0	0,0
Céréaliculture	50,0	50,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Coiffure esthétique	100,0	0,0	71,4	28,6	100,0	0,0
Construction métallique	100,0	0,0	87,1	12,9	96,8	3,2
Coupe couture	97,6	2,4	89,3	10,7	94,0	6,0
Dessin bâtiment	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Electricité	100,0	0,0	88,9	11,1	77,8	22,2
Electricité bâtiment	100,0	0,0	90,0	10,0	100,0	0,0
Electromécanique	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Électronique	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Embouche	87,5	12,5	87,5	12,5	87,5	12,5
Fabrication des matériels agricoles	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Forge	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Froid climatisation	100,0	0,0	40,0	60,0	80,0	20,0
Horticulture	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Maçonnerie	87,5	12,5	87,5	12,5	100,0	0,0
Maraîchage	80,0	20,0	100,0	0,0	80,0	20,0
Mécanique auto	100,0	0,0	100,0	0,0	91,7	8,3
Mécanique engin à deux roues	100,0	0,0	83,3	16,7	100,0	0,0
Mécatronique	100,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Menuiserie aluminium	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie bois	100,0	0,0	77,8	22,2	88,9	11,1
Métallerie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Miellerie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Moto pompe	100,0	0,0	100,0	0,0	66,7	33,3
Opérateur de machines spécialisées	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Pâtisserie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Peinture bâtiment	100,0	0,0	66,7	33,3	100,0	0,0
Photographie	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Photovoltaïque	100,0	0,0	75,0	25,0	100,0	0,0
Pisciculture	75,0	25,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Plomberie sanitaire	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Production de semence	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Restauration	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Saponification	100,0	0,0	100,0	0,0	75,0	25,0
Staff	75,0	25,0	50,0	50,0	100,0	0,0
Teinture	100,0	0,0	100,0	0,0	90,0	10,0
Tissage	100,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Transformation agroalimentaire	96,0	4,0	96,0	4,0	92,0	8,0
Ensemble	96,5	3,5	89,4	10,6	93,9	6,1

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

La quasi-totalité des promoteurs de centre de formation professionnelle ont déclaré en 2021, que l'éclairage et la sécurité de leur atelier sont bons, avec des proportions respectives de 96,5% et 93,9%. Les ateliers sont majoritairement aérés naturellement. Il faut noter que 10,6% utilisent le système d'aération conditionnée dans leurs ateliers.

L'état de l'éclairage, de l'aération et de la sécurité des ateliers de boulangerie et de pâtisserie confirment encore de plus que les ateliers de boulangerie et pâtisserie sont les mieux équipés comparativement aux autres ateliers.

Tableau 29: caractéristiques des murs des ateliers (%)

Nom de l'atelier	Nature des murs				État des murs	
	En dur	Semi dur	Banco	Tôle	Bon	Mauvais
Apiculture	66,7	0,0	33,3	0,0	100,0	0,0
Arboriculture	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Aviculture	88,9	11,1	0,0	0,0	100,0	0,0
Bijouterie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Bogolan	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Boulangerie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Broderie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Carrelage	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Céréaliculture	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Coiffure esthétique	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Construction métallique	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Coupe couture	91,7	8,3	0,0	0,0	98,8	1,2
Dessin bâtiment	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électricité	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électricité bâtiment	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électromécanique	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électronique	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Embouche	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Fabrication des matériels agricoles	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Forge	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Froid climatisation	80,0	20,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Horticulture	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Maçonnerie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Maraîchage	80,0	20,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Mécanique auto	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Mécanique engin à deux roues	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Mécatronique	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie aluminium	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie bois	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Métallerie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Miellerie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Moto pompe	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Opérateur de machines spécialisées	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Pâtisserie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Peinture bâtiment	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Photographie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Photovoltaïque	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Pisciculture	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Plomberie sanitaire	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Production de semence	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Restauration	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Saponification	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Staff	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Teinture	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Tissage	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Transformation agroalimentaire	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Ensemble	94,9	4,8	0,3	0,0	99,7	0,3

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Ce tableau décrit les caractéristiques des murs des ateliers, ainsi en 2021, la quasi-totalité des murs des ateliers sont en dur et en bon état, avec 94,9% en dur et 99,7% en bon état. Aucun atelier n'a été recensé avec les murs faits de tôle et seulement 0,3% des ateliers sont en banco. Ces murs en banco ont été vus uniquement dans les ateliers d'apiculture. Il ressort aussi de l'analyse des caractéristiques des murs que les ateliers de boulangerie et de pâtisserie sont faits de murs en dur et l'état de ces murs est irréprochable.

Tableau 30: caractéristiques des sols des ateliers (%)

Nom de l'atelier	Revêtement du sol				État du sol	
	Béton	Terre battue	Carrelage	Autres	Bon	Mauvais
Apiculture	33,3	66,7	0,0	0,0	100,0	0,0
Arboriculture	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Aviculture	77,8	11,1	0,0	11,1	100,0	0,0
Bijouterie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Bogolan	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Boulangerie	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Broderie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Carrelage	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Céréaliculture	50,0	50,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Coiffure esthétique	71,4	0,0	28,6	0,0	100,0	0,0
Construction métallique	90,3	3,2	6,5	0,0	100,0	0,0
Coupe couture	90,5	2,4	7,1	0,0	97,6	2,4
Dessin bâtiment	66,7	0,0	33,3	0,0	100,0	0,0
Électricité	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électricité bâtiment	80,0	0,0	20,0	0,0	100,0	0,0
Électromécanique	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Électronique	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Embouche	75,0	12,5	12,5	0,0	100,0	0,0
Fabrication des matériels agricoles	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Forge	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Froid climatisation	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Horticulture	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Maçonnerie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Maraîchage	40,0	60,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Mécanique auto	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Mécanique engin à deux roues	83,3	0,0	0,0	16,7	100,0	0,0
Mécatronique	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie aluminium	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie bois	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Métallerie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Miellerie	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Moto pompe	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Opérateur de machines spécialisées	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Pâtisserie	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Peinture bâtiment	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Photographie	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Photovoltaïque	50,0	25,0	25,0	0,0	100,0	0,0
Pisciculture	50,0	25,0	0,0	25,0	100,0	0,0
Plomberie sanitaire	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Production de semence	50,0	50,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Restauration	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Saponification	75,0	25,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Staff	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Teinture	70,0	10,0	20,0	0,0	100,0	0,0
Tissage	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Transformation agroalimentaire	80,0	0,0	20,0	0,0	100,0	0,0
Ensemble	83,9	5,8	9,0	1,3	99,4	0,6

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

La quasi-totalité (99,4%) des sols des ateliers est en bon état. En revanche, seulement 9% sont revêtus de carreaux. Les sols des ateliers sont majoritairement couverts de béton.

Tous les ateliers de boulangerie et de pâtisserie sont non seulement en bon état, mais aussi tous revêtus de carreaux. Il est important de préciser que 2,4% des ateliers de coupe couture sont dans un état déplorable compte tenu de l'état dégradé du sol.

Tableau 31: Sources de financement des ateliers (%)

Nom de l'atelier	État	Communauté	Aide extérieure	Privé	Autres
Apiculture	66,7	0,0	33,3	33,3	0,0
Arboriculture	100,0	0,0	100,0	0,0	0,0
Aviculture	33,3	0,0	11,1	55,6	11,1
Bijouterie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Bogolan	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Boulangerie	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Broderie	0,0	0,0	50,0	50,0	0,0
Carrelage	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0
Céréaliculture	100,0	0,0	50,0	0,0	0,0
Coiffure esthétique	0,0	0,0	0,0	85,7	14,3
Construction métallique	35,5	6,5	9,7	71,0	12,9
Coupe couture	16,7	10,7	9,5	79,8	11,9
Dessin bâtiment	33,3	0,0	33,3	100,0	0,0
Électricité	44,4	0,0	22,2	66,7	0,0
Électricité bâtiment	10,0	0,0	10,0	60,0	30,0
Électromécanique	100,0	0,0	100,0	100,0	100,0
Électronique	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Embouche	37,5	25,0	25,0	62,5	25,0
Fabrication des matériels agricoles	20,0	0,0	20,0	100,0	20,0
Forge	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Froid climatisation	40,0	0,0	20,0	40,0	20,0
Horticulture	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Maçonnerie	62,5	12,5	25,0	50,0	12,5
Maraîchage	80,0	0,0	20,0	20,0	0,0
Mécanique auto	41,7	0,0	16,7	66,7	16,7
Mécanique engin à deux roues	33,3	0,0	0,0	66,7	0,0
Mécatronique	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie aluminium	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Menuiserie bois	22,2	0,0	22,2	66,7	0,0
Métallerie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Miellerie	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Moto pompe	33,3	0,0	0,0	66,7	0,0
Opérateur de machines spécialisées	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Pâtisserie	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Peinture bâtiment	66,7	0,0	33,3	33,3	0,0
Photographie	0,0	0,0	100,0	100,0	0,0
Photovoltaïque	50,0	0,0	0,0	75,0	0,0
Pisciculture	75,0	0,0	0,0	25,0	0,0
Plomberie sanitaire	50,0	0,0	16,7	50,0	33,3
Production de semence	50,0	0,0	0,0	50,0	0,0
Restauration	0,0	0,0	0,0	50,0	50,0
Saponification	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0
Staff	50,0	0,0	25,0	25,0	50,0
Teinture	10,0	0,0	20,0	80,0	10,0
Tissage	0,0	100,0	0,0	100,0	0,0
Transformation agroalimentaire	20,0	0,0	8,0	84,0	8,0
Ensemble	28,0	4,8	12,9	70,4	12,9

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

En 2021, plusieurs ateliers ont eu de financements à travers l'État, la communauté, les aides extérieures, les acteurs privés et d'autres sources de financement non définies. Cependant, 70,4% des ateliers ont été financés par des ressources privées, qui constituent la principale source de financement des ateliers. Certains ateliers ont été intégralement financés par les acteurs privés, il s'agit des ateliers de bijouterie, de bogolan, de boulangerie, de dessin bâtiment, d'électromécanique, de fabrication des matériels agricoles, de forge, d'horticulture, de mécatronique, de menuiserie aluminium, de métallerie, de miellerie, d'opérateur de machines spécialisées, de pâtisserie, de photographie, de saponification et de tissage.

Dans le financement des ateliers, l'État se place de loin, en deuxième position. Les principaux ateliers financés par l'État sont : l'arboriculture, la céréaliculture, l'électromécanique et l'électronique. Seuls les ateliers de tissage sont intégralement financés par la communauté.

3.3.6. Stage au cours de la formation

Au moment de la formation, les sortants effectuent des stages dans l'optique d'améliorer leur savoir-faire afin de faciliter leur insertion. L'obtention des stages diffère d'un centre de formation à un autre et d'un sortant à un autre. Dans cette partie, il s'agit de mettre en lumière le mode d'obtention de stage utilisé fréquemment par les sortants.

Tableau 32: répartition des formateurs selon le diplôme et le sexe

Mode d'obtention de stage	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Centre de formation	94	23,3	37	20,9	131	22,6
Démarche personnelle	225	55,8	113	63,8	338	58,3
Formateur	37	9,2	6	3,4	43	7,4
Membre de la famille	47	11,7	21	11,9	68	11,7
Ensemble	403	100,0	177	100,0	580	100,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Globalement, 58,3% des sortants ont obtenu leur stage durant la formation à travers la démarche personnelle, 22,6% grâce à l'aide du centre de formation, 11,7% à travers un membre de la famille. Ils ne sont que 7,4% à l'obtenir grâce aux relations personnelles d'un formateur.

Les hommes et les femmes ont des modes d'obtention de stage similaires. Pour les hommes, 55,8% des sortants ont trouvé leur stage par leurs propres efforts, 23,3% grâce aux centres de formation, 11,7% via des membres de leur famille, et 9,2% avec l'aide des formateurs. De même, parmi les femmes sortants, 63,8% ont obtenu leur stage par leurs propres moyens, 20,9% grâce aux centres de formation, et 3,4% avec le soutien des formateurs.

Tableau 33: Répartition des sortants en stage durant la formation selon la démarche d'accès par région

Région	Centre de formation	Démarche personnelle	Formateur	Membre de la famille	Ensemble
Kayes	1,3	55,1	12,8	30,8	100,0
Koulikoro	16,1	70,1	4,6	9,2	100,0
Sikasso	90,0	10,0	0,0	0,0	100,0
Ségou	73,7	5,3	21,1	0,0	100,0
Mopti	1,5	83,1	3,3	12,1	100,0
Tombouctou	71,4	0,0	21,4	7,1	100,0
Gao	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bamako	53,8	23,1	7,7	15,4	100,0
Ensemble	22,6	58,3	7,4	11,7	100,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

L'analyse du mode d'obtention de stages par région révèle que, sur les huit régions, 22,6% des sortants, ont principalement obtenu leurs stages via les centres de formation. En effet, dans cinq régions en particulier, la majorité des sortants ont obtenu leurs stages par ce biais. Plus précisément, dans la région de Gao, la totalité des sortants ont trouvé leurs stages via les centres de formation. Les régions de Sikasso, Ségou, Tombouctou et Bamako ont également enregistré des proportions élevées, avec respectivement 90%, 73,7%, 71,4% et 53,8% des sortants obtenant leurs stages par le biais des centres de formation.

Par ailleurs, à Kayes, Koulikoro et Mopti, 58,3% sortants avaient démarché personnellement les structures ou ateliers d'accueil pour les stages. 11,7% des sortants ont obtenu de stage grâce à l'aide d'un membre de leur famille. Il faut mentionner que 30,8% des sortants de Kayes ont bénéficié de l'aide de la famille pour l'obtention de stage et 12,1% à Mopti.

3.3.7. Partenaires des centres de formation professionnelle

Le nombre moyen de partenaires pour un centre de formation professionnelle est un indicateur de mesure du lien entre le centre de formation et le monde professionnel. C'est aussi un signe de dynamisme du centre et de sa capacité à mobiliser des acteurs, à assurer la communication et synergie pour l'atteinte de ses objectifs Il s'agit du rapport qui lie les centres de formation et les employeurs potentiels des sortants de la FP et/ou des partenaires techniques et financiers.

Tableau 34: Nombre moyen de partenaires pour un centre de formation professionnelle (CFP) par région

Région	Nombre moyen de partenaires
Kayes	2
Koulikoro	5
Sikasso	4
Ségou	5
Mopti	3
Tombouctou	4
Gao	6
Kidal	-
Bamako	4
Ensemble	4

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Globalement, les centres de formation professionnelle possèdent en moyenne quatre (4) partenaires mais ce partenariat avec le milieu professionnel varie selon les régions.

On constate que le nombre de partenaires est plus important à Gao, Ségou et Koulikoro que dans les autres localités. Toutefois, la région Kayes a le plus faible nombre moyen de partenaire, avec seulement en moyenne 2 partenaires par CFP.

Tableau 35: Nombre moyen de partenaires pour un centre de formation professionnelle (CFP) par type de formation

Type de centre	Nombre moyen de partenaires
Public	6
Privé	4
Ensemble	4

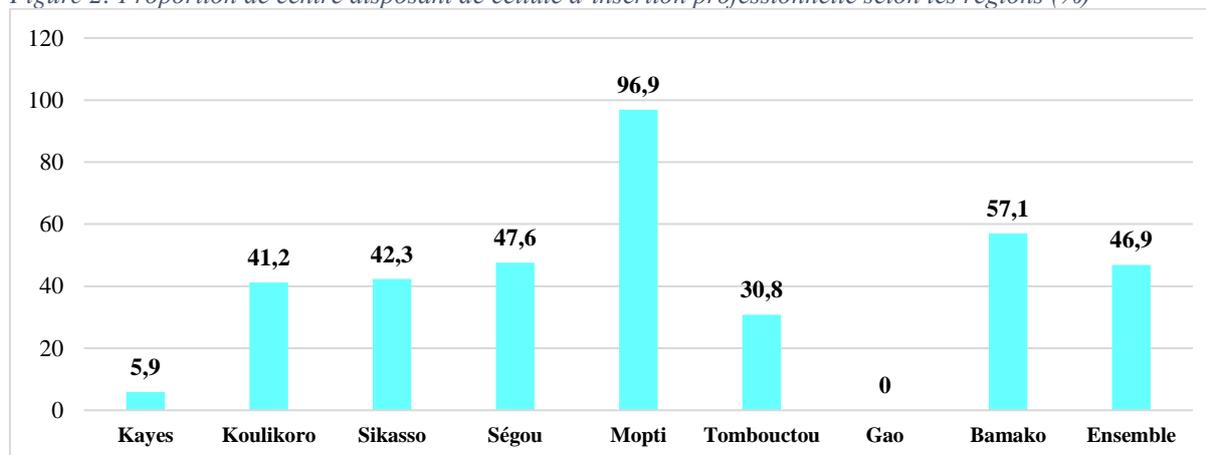
Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Les centres de formation professionnelle publics possèdent plus de partenaires que les centres privés avec un écart relativement important, soit 2 partenaires en moyenne de plus pour CFP publics.

3.3.8. Cellule d'insertion professionnelle

Cette analyse est faite par rapport à la région et le type de centre de formation.

Figure 2: Proportion de centre disposant de cellule d'insertion professionnelle selon les régions (%)



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Les centres disposant de cellule d'insertion professionnelle sont moins nombreux. L'analyse de ce tableau montre que 46,9% possèdent une cellule d'insertion professionnelle, un chiffre en évolution ces dernières années. Il est passé de 31,3% en 2020 à 46,9% en 2021.

L'analyse fine montre qu'un nombre important des CFP des localités de Mopti, Ségou et Bamako met en place des cellules d'insertion au sein de leurs centres, avec des proportions respectives de 96,9%, 57,1% et 47,6%. En revanche, la proportion de cellule d'insertion est en baisse dans la région de Ségou, elle est passée de 59,1% en 2020 à 47,6 en 2021%. Cette proportion en baisse s'expliquerait par le manque de suivi des Bureaux Liaison École Entreprise (BLEE). Les activités du projet LuxDev sont au ralenti dans cette région depuis le début des crises politiques successives au Mali.

Tableau 36: Proportion de centre disposant de cellule d'insertion professionnelle selon le type de centre (%)

Type de centre	Non	Oui	Ensemble
Public	26,7	73,3	100,0
Privé	55,3	44,7	100,0
Ensemble	53,1	46,9	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Comparativement aux établissements privés, 73,3% des CFP publics détiennent des cellules d'insertion professionnelle. Néanmoins, la proportion des CFP privés possédant une cellule d'insertion est en train de s'améliorer, elle est passée de 29,2% en 2020 à 44,7%, soit plus du chiffre présenté l'année dernière.

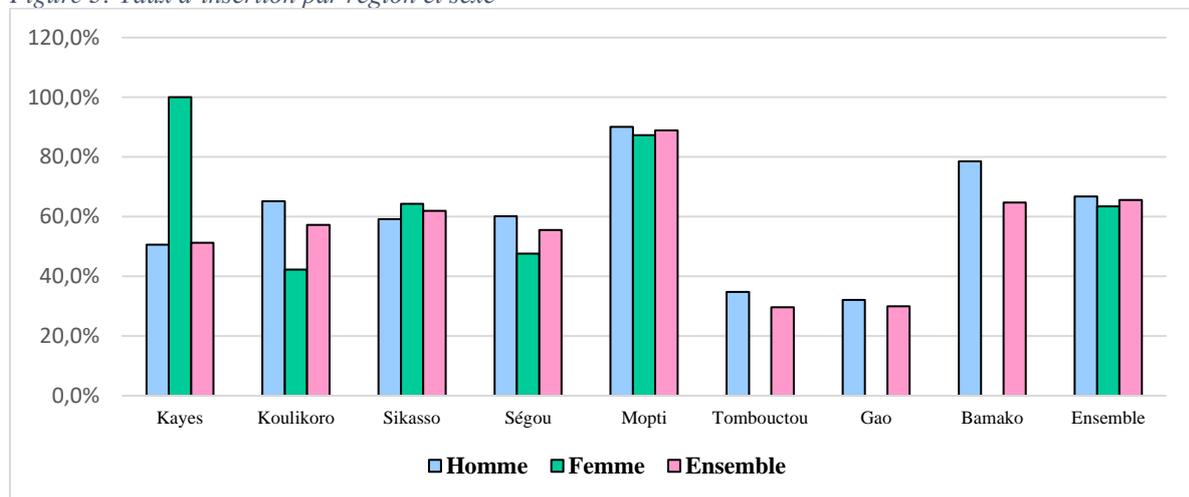
3.4. Analyse des indicateurs d'insertion professionnelle

Cette partie traite l'emploi des sortants des dispositifs de formation professionnelle du Mali à travers le statut du sortant dans l'emploi, le secteur d'activité, le type de contrat, le revenu mensuel, le mode de paiement des sortants en emploi, la durée hebdomadaire de travail, le type d'entreprise, le lien formation-emploi et le taux d'insertion.

3.4.1. Taux d'insertion

Le taux d'insertion des sortants certifiés est le rapport entre la population des sortants certifiés en emploi au moment de l'enquête et la population totale des sortants certifiés. Il permet de mesurer le degré d'implication des sortants aux activités productives du marché du travail. Il est à noter que plus ce taux est élevé, plus la participation sur le marché du travail est forte. Le taux d'insertion est examiné dans cette sous-section selon la région de résidence, le type de formation et le sexe. En plus une analyse fine de la durée d'accès au premier emploi par région est proposée dans cette partie.

Figure 3: Taux d'insertion par région et sexe

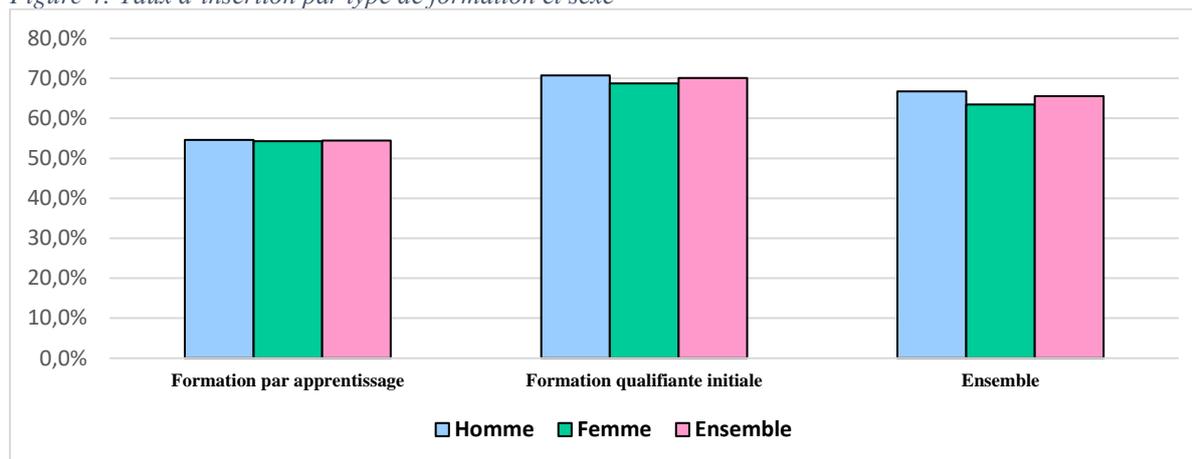


Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

L'analyse du taux d'insertion par région montre que le taux d'insertion des femmes et des hommes varie réellement selon les régions. Dans les régions de Kayes et Sikasso, les taux d'insertion des femmes sont plus importants que ceux des hommes. Toutes les femmes de la région de Kayes sont en emploi contre la moitié des hommes en emploi. Quant à la région de Sikasso, 64,3% des femmes occupent un poste contre 61,9% d'hommes de la région.

Par ailleurs, dans les régions de Tombouctou, Gao et Bamako, aucune femme en emploi n'a été recensée. Contrairement aux régions de Kayes et de Sikasso, les taux d'insertion des hommes dans les régions de Koulikoro, Ségou, Mopti sont plus importants que ceux des femmes. Néanmoins, l'écart reste faible entre les taux d'insertion des femmes et des hommes de Mopti, soit 2,7 points de pourcentage.

Figure 4: Taux d'insertion par type de formation et sexe



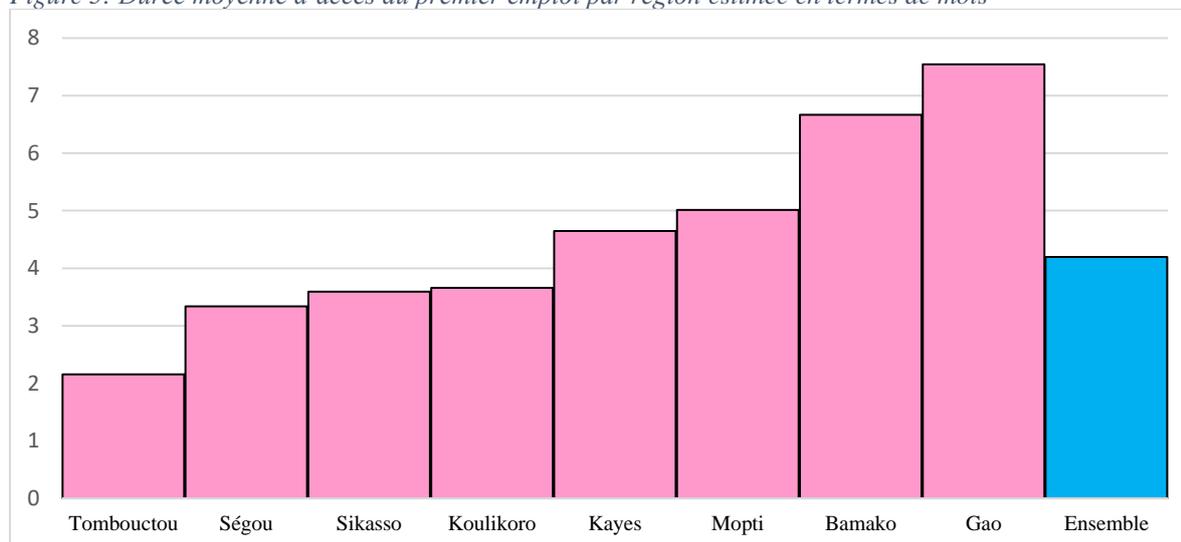
Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Quel que soit le sexe, le taux d'insertion des sortants issus de la formation qualifiante initiale est plus élevé que celui des sortants de la formation par apprentissage. De plus, parmi les sortants de la formation par apprentissage, le taux d'insertion des femmes est légèrement supérieur à celui des hommes. En revanche, pour la formation qualifiante initiale, le taux d'insertion des hommes est légèrement supérieur à celui des femmes.

3.4.2. Durée moyenne d'accès au premier emploi

Cette partie porte sur une analyse fine de la durée moyenne d'accès au premier emploi. L'analyse est faite à travers la région de résidence des sortants des dispositifs de formation professionnelle.

Figure 5: Durée moyenne d'accès au premier emploi par région estimée en termes de mois



Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

L'effectif des sortants en emploi à Tombouctou est très faible mais ils accèdent plus rapidement à leur premier emploi. Ils passent deux (2) mois et quelques jours au chômage avant d'accéder à leur premier emploi. Cette région est suivie des régions de Ségou, Sikasso et Koulikoro, les sortants de ces régions passent en moyenne moins de quatre (4) mois au chômage avant de

décrocher leur premier emploi. Quant aux régions de Kayes, Mopti, Bamako et Gao, les sortants passent plus de quatre (4) mois au chômage avant d'accéder à leur premier emploi. A Bamako et Gao, ils passent entre sept (7) et huit (8) avant de décrocher un premier emploi.

3.4.3. Proportion de jeunes formés travaillant à leur propre compte

Le statut dans l'emploi se résume ici au statut de l'activité exercée par le sortant. Ces activités sont entre autres le travail indépendant (propre compte), le travail salarié (au compte d'une autre personne) et le travail familial (dans l'entreprise familiale sans rémunération). Le tableau suivant donne la répartition des sortants en emploi selon leur statut dans l'activité et le sexe.

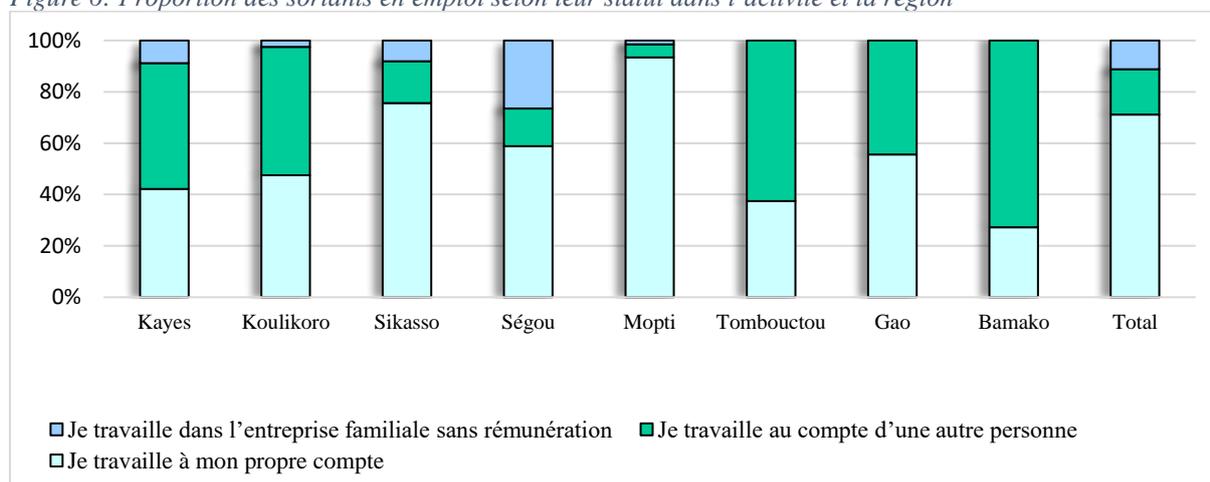
Tableau 37: Répartition des sortants en emploi selon leur statut dans l'activité et le sexe

Statut dans l'activité	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mon propre compte	368	65,8	239	81,3	607	71,2
Compte d'une autre personne	122	21,8	29	9,9	151	17,7
Dans l'entreprise familiale sans rémunération	69	12,3	26	8,8	95	11,1
Ensemble	559	100,0	294	100,0	853	100,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Plus de sept sur dix (71,2%) des sortants certifiés en 2019 des dispositifs de formation professionnelle ayant un emploi travaillent à leur propre compte, 17,7% travaillent au compte d'une autre personne et 11,1% travaillent dans une entreprise familiale sans rémunération. Parmi les sortants de 2019 certifiés, les femmes sont plus entreprenantes que les hommes. En effet, la proportion des femmes (81,3%) travaillant à leur propre compte est supérieure à celle des hommes (65,8%). La proportion des hommes travaillant au compte d'une autre personne et dans une entreprise familiale est supérieure à celle des femmes.

Figure 6: Proportion des sortants en emploi selon leur statut dans l'activité et la région



Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Ce graphique donne la répartition des sortants selon le statut dans l'activité des régions. Le pourcentage des sortants travaillant à leur propre compte est plus élevé dans les régions de Mopti (93,4%) et Sikasso (75,7%). La part des sortants travaillant au compte d'une autre personne est majoritaire dans le District de Bamako (72,7%), dans les régions de Tombouctou (52,5%) et Koulikoro (50,0%). Les régions de Ségou, Kayes et Sikasso ont des pourcentages

des sortants travaillant dans l'entreprise familiale sans rémunération les plus élevés par rapport à la moyenne ; elles ont respectivement 26,5%, 8,9% et 8,1% des sortants dans ces entreprises.

Tableau 38: Répartition des sortants en emploi selon leur statut dans l'activité et le type de formation

Statut dans l'activité	Apprentissage		Qualifiante		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Mon propre compte	157	61,8	450	75,1	607	71,2
Compte d'une autre personne	23	9,1	128	21,4	151	17,7
Dans l'entreprise familiale sans rémunération	74	29,1	21	3,5	95	11,1
Ensemble	254	100,0	599	100,0	853	100,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Ce tableau nous permet de comprendre conjointement le statut dans l'activité et le type de formation des sortants. Il ressort que les sortants ayant suivi une formation initiale qualifiante sont plus entreprenants que ceux ayant suivi une formation par apprentissage.

Plus de trois quart (75,1%) des sortants ayant suivi une formation initiale qualifiante sont à leur propre compte contre 61,8% de ceux ayant suivi une formation par apprentissage. Le pourcentage des sortants ayant suivi une formation initiale qualifiante et travaillant au compte d'une autre personne (21,4%) est supérieur à la moyenne des personnes travaillant au compte d'une autre personne. La part des sortants ayant suivi une formation par apprentissage et travaillant dans une entreprise familiale sans rémunération (29,1%) est plus que le double de l'ensemble (11,1%) des sortants travaillant dans une entreprise familiale sans rémunération.

3.5. Analyse des indicateurs d'adéquation de la formation à l'emploi

La présente sous-section analyse l'adéquation des postes occupés par les sortants au moment de l'enquête à travers le lien entre la formation suivie et l'emploi actuellement exercé tout en tenant compte du poids de la formation duale, de la formation continue, des visites d'entreprises des apprenants, des journées portes ouvertes organisées par les centres de formation professionnelle et des partenariats des centres de formation avec les entreprises. Il permet de mettre en relief la conformité de l'emploi et de la formation suivie.

3.5.1. Taux d'emplois en lien avec la formation reçue (taux de conformité)

Le taux de conformité est un indicateur de qualité de l'emploi. L'adéquation entre le métier exercé et la formation est forte si le taux de conformité est supérieur à 50 %. Cet indicateur est examiné en fonction du sexe, de la région de résidence et du type de formation suivie par le sortant.

Tableau 39: Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et sexe

Lien formation-emploi	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui tout à fait	437	78,2	253	86,1	690	80,9
Oui, plus ou moins	31	5,5	5	1,7	36	4,2
Non pas du tout	91	16,3	36	12,2	127	14,9
Ensemble	559	100,0	294	100,0	853	100,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

Globalement, 80,9% des sortants exercent un emploi en lien avec leur formation suivie et ils ne sont que 14,9% qui exercent un emploi, qui n'a rien avoir avec la formation suivie. L'analyse par sexe montre que la proportion de femmes exerçant un emploi en lien avec la formation est plus importante que celle des hommes avec des proportions respectives de 86,1% contre 78,2%. Pour approfondir cette analyse, une analyse par groupe paraît intéressante. Le tableau ci-dessous met en relief la proportion des sortants exerçant une activité en lien avec la formation.

Tableau 40: Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et la région

Région	Oui tout à fait		Oui, plus ou moins		Non pas du tout		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	42	93,3	1	2,2	2	4,4	45	100,0
Koulikoro	72	90,0	6	7,5	2	2,5	80	100,0
Sikasso	58	78,4	1	1,4	15	20,3	74	100,0
Ségou	197	67,0	10	3,4	87	29,6	294	100,0
Mopti	311	93,7	9	2,7	12	3,6	332	100,0
Tombouctou	2	25,0	4	50,0	2	25,0	8	100,0
Gao	4	44,4	2	22,2	3	33,3	9	100,0
Bamako	4	36,4	3	27,3	4	36,4	11	100,0
Ensemble	690	80,9	36	4,2	127	14,9	853	100,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

L'analyse de l'emploi adéquat par région montre qu'au moins neuf sortants en emploi sur dix exercent une activité en lien avec leur formation dans les régions de Kayes (93,3%), Koulikoro (90%) et Mopti (93,7%). Ces proportions sont très faibles à Tombouctou, Bamako et Gao avec des proportions respectives de 25%, 36,4% et 44,4%. Pour clore l'analyse de cet indicateur, le tableau suivant fait une comparaison des proportions d'emploi adéquat des formations par apprentissage et initiale qualifiante.

Tableau 41: Répartition des sortants en emploi selon le lien formation-emploi et type de formation

Lien formation-emploi	Formation par apprentissage		Formation qualifiante initiale		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Oui tout à fait	197	77,6	493	82,3	690	80,9
Oui, plus ou moins	8	3,1	28	4,7	36	4,2
Non pas du tout	49	19,3	78	13,0	127	14,9
Ensemble	254	100,0	599	100,0	853	100,0

Source : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

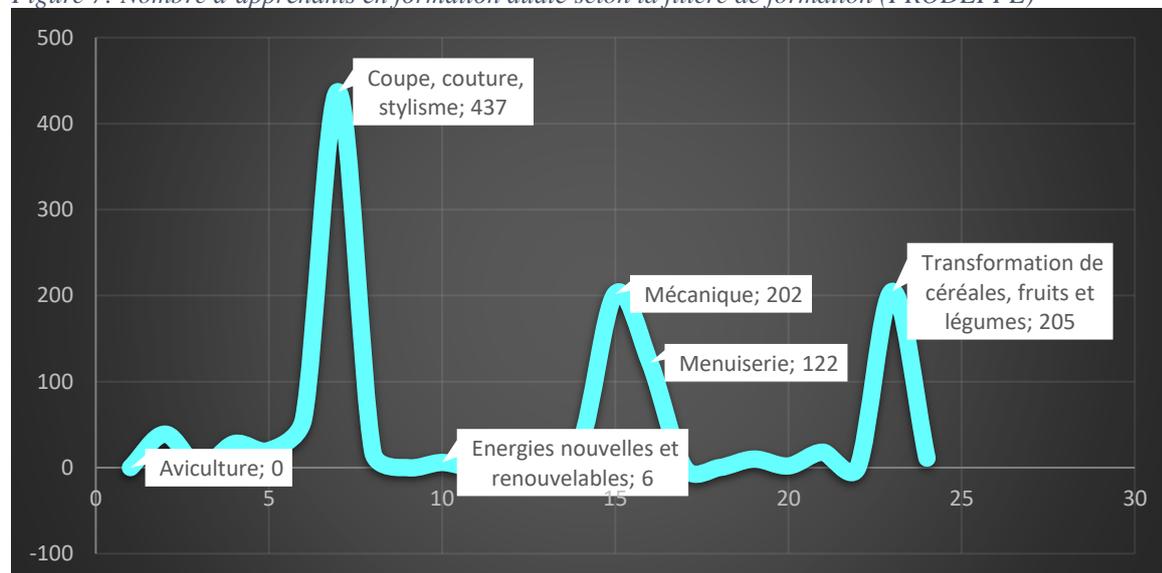
La proportion d'emploi adéquat est plus élevée chez les sortants issus de la formation qualifiante initiale que ceux de la formation par apprentissage, avec des proportions respectives de 82,3% contre 77,6%. Cette faible proportion d'emploi adéquat des sortants issus de la formation par apprentissage pourrait être liée à la rémunération car ils sont 56,3%⁵ à gagner moins du SMIG et 28% sans rémunération. Cette situation peut les pousser à explorer d'autres emplois différents de leurs formations et mieux rémunérés.

⁵ Rapport : Enquête sur l'insertion professionnelle des sortants des dispositifs de formation professionnelle au Mali, ONEF 2021

3.5.2. Apprenants en formation duale

La proportion d'apprenants suivant une formation en alternance (une partie dans un établissement de FP et une partie en entreprise) est examinée par les filières de formation. Il s'agit d'apercevoir le niveau d'insertion probable des apprenants.

Figure 7: Nombre d'apprenants en formation duale selon la filière de formation (PRODEFPE)



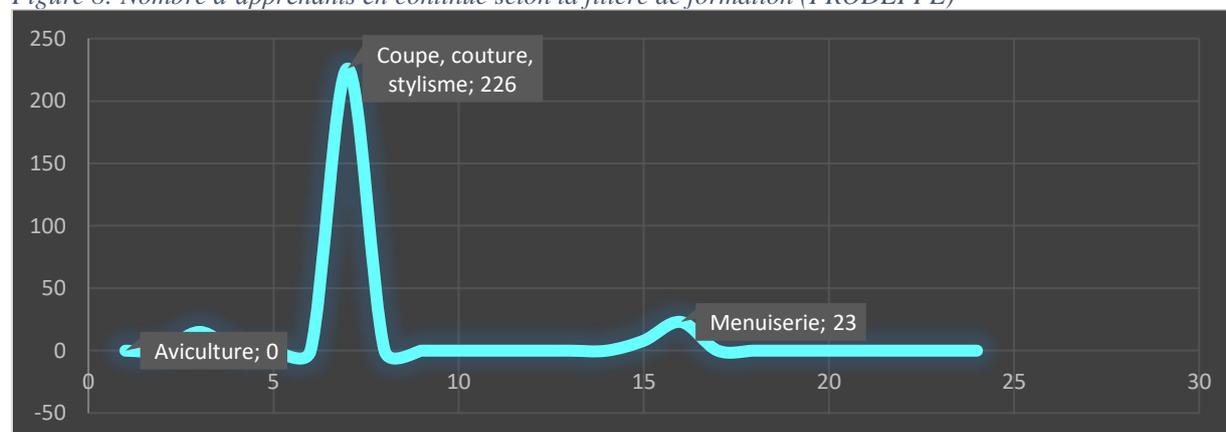
Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Parmi les 30,1% des apprenants des CFP qui ont suivi une formation duale, la grande majorité est inscrite en coupe couture stylisme avec 437 apprenants, suivi des filières comme la mécanique, la transformation de céréales, fruits et légumes et la menuiserie. Toutefois, les centres de formation n'ont pas reçu d'apprenant pour des formations duales dans les filières suivantes : aviculture, bijouterie/joaillerie/ orfèvrerie, électronique, froid climatisation, opérateur sur machines, peinture, teinture.

3.5.3. Apprenant en formation continue

C'est un indicateur qui devrait faciliter l'adéquation formation-emploi. Cet indicateur est analysé selon la filière de formation des bénéficiaires de formation. Elle permet aussi de mettre en exergue l'envie du bénéficiaire à s'améliorer.

Figure 8: Nombre d'apprenants en continue selon la filière de formation (PRODEFPE)



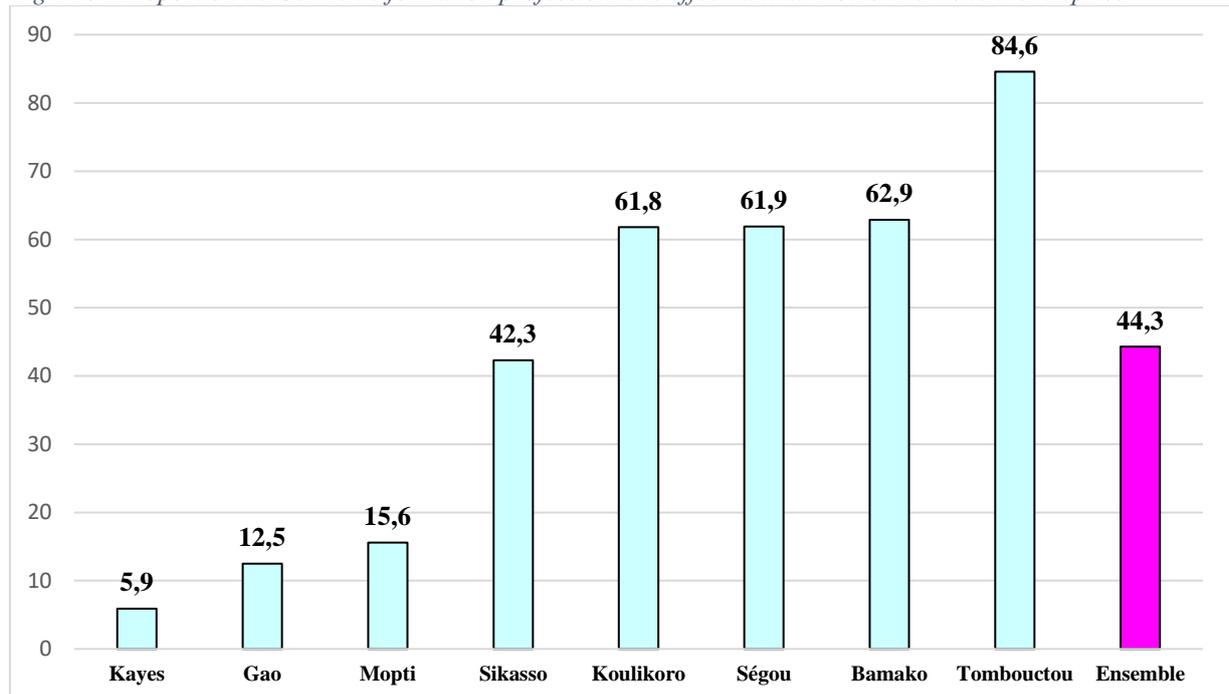
Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

La formation continue est suivie par 6,0% des apprenants des CFP. Il n'est proposé des formations continues que dans un nombre très limité de filières de formation. En effet, il s'agit des filières bijouterie/joaillerie/ orfèvrerie, Coupe-couture-stylisme, mécanique et menuiserie.

3.5.4. Visite d'entreprise par les apprenants des centres de formation professionnelle

C'est l'interaction entre les apprenants et leur futur milieu de travail. Cet indicateur permet de mesurer le niveau d'ouverture des centres de formation professionnelle sur le monde professionnel. Il est désagrégé par la région.

Figure 9: Proportion de Centre de formation professionnelle effectuant au moins une visite d'entreprise



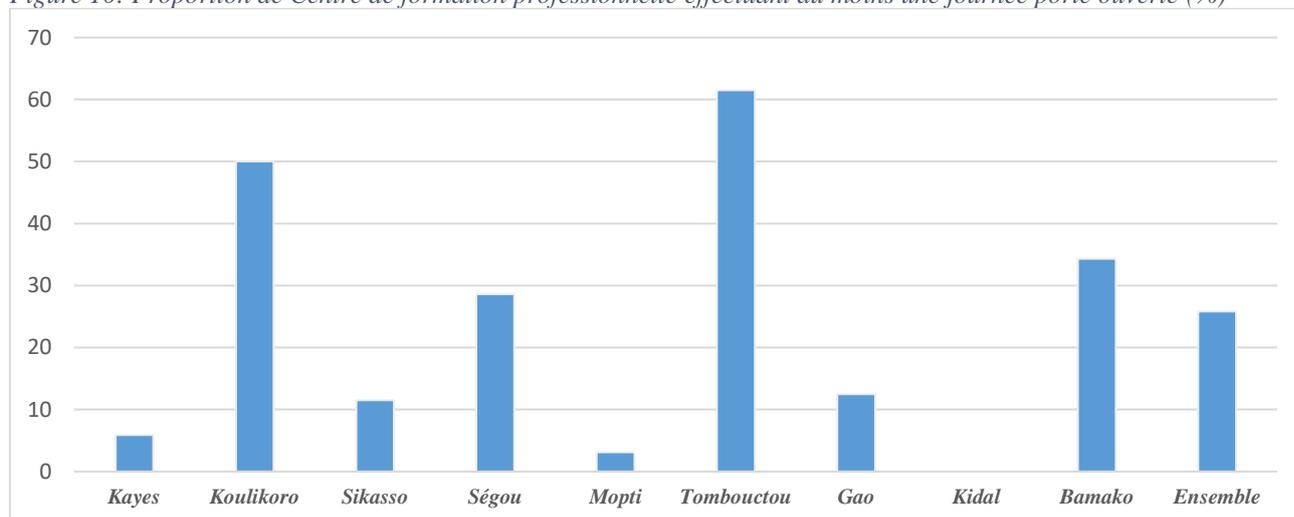
Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Selon les données de l'enquête auprès des centres de formation professionnelle, 44,3% des CFP ont effectué au moins une visite d'entreprise avec leurs apprenants au cours de l'année 2021. Cette proportion a connu une hausse par rapport à sa valeur de 2020, qui était de 36,0%. Pour cet exercice, les centres de formation professionnelle de la région de Tombouctou sont plus ouverts sur le monde professionnel que les autres localités, on y trouve 84,6% des CFP qui ont effectué des visites d'entreprise en 2021, soit la plus importante proportion. Les CFP de la région de Ségou qui développent des partenariats avec le monde professionnel à travers la création des BLEE, ont été surclassés par les CFP de la région de Tombouctou. Néanmoins, la proportion des CFP de la région de Ségou ayant organisé au moins des visites d'entreprise avec leurs apprenants n'a pas chuté en 2021. Au contraire, on a constaté une hausse de 2,5 points de pourcentage.

3.5.5. Organisation des portes ouvertes par les CFP

Cet indicateur permet aux centres de formation professionnelle de faire une présentation à d'éventuels partenaires et de créer un cadre d'interaction entre les apprenants et leur potentiel employeur. Il est analysé selon la région.

Figure 10: Proportion de Centre de formation professionnelle effectuant au moins une journée porte ouverte (%)



Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

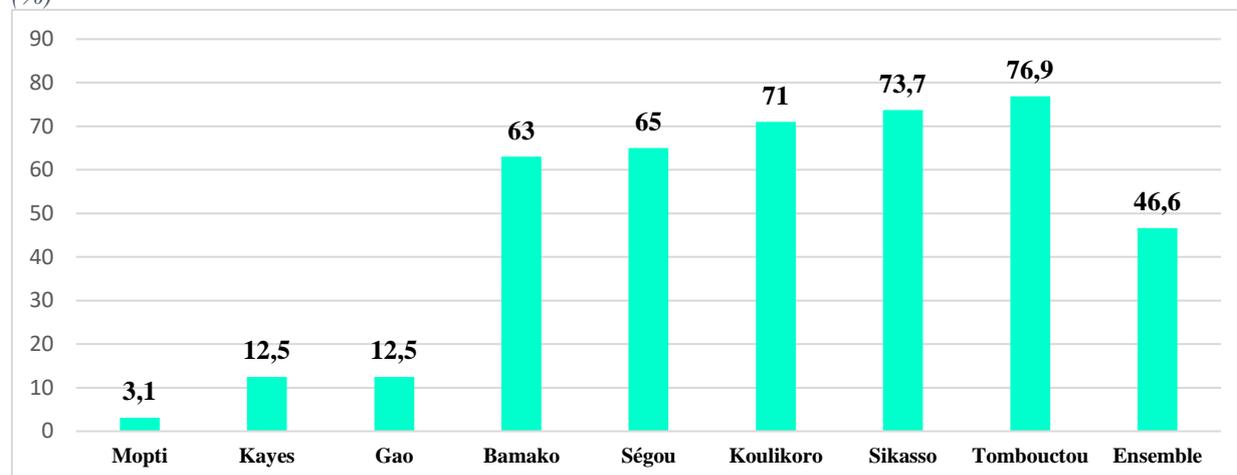
Globalement, les centres de formation professionnelle organisent peu de journées portes ouvertes, seulement 25,8% déclarent avoir organisé au moins une journée porte ouverte durant l'année 2021. Toutefois, la proportion de centre de formation professionnelle effectuant au moins une journée porte ouverte est plus importante dans la région de Tombouctou que dans les autres localités du pays. On y trouve aussi des proportions importantes à Koulikoro et Bamako avec des proportions respectives de 50,0% et 34,3%.

Par contre, les journées portes ouvertes sont très peu organisées dans les CFP des régions de Mopti et de Kayes, avec des proportions de 3,1% et 5,9%. Bien vrai que la région de Ségou est beaucoup avancée sur les relations avec le monde professionnel, elle doit néanmoins améliorer cet aspect pour rendre plus compétitifs les futurs sortants de ces centres de formation professionnelle.

3.5.6. Partenariat centres et entreprises intégrant les apprenants

La part des centres de formation professionnelle ayant un partenariat avec des entreprises intégrant les apprenants est mise en relief dans cette partie selon la région et le type de centre de formation. Cet indicateur peut favoriser l’insertion professionnelle.

Figure 11: Proportion de CFP ayant un partenariat avec des entreprises intégrant les apprenants par région (%)



Source : Calculs de l’ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Pour rappel, les centres de formation professionnelle possèdent en moyenne, quatre (4) partenaires. Cependant, 46,6% des centres ont un partenariat avec des entreprises intégrant le stage des apprenants, une proportion relativement faible. Les CFP mettent en avant le stage des apprenants dans leur partenariat avec les entreprises.

Néanmoins, la proportion de centre ayant un partenariat avec des entreprises intégrant les apprenants est moins élevée dans plusieurs régions, largement en dessous de la moyenne nationale. Il s’agit des régions de Mopti (3,1%), de Gao (12,5%) et Kayes (12,5%). Cependant, dans les régions de Tombouctou, de Sikasso, de Koulikoro, de Ségou et le district de Bamako les proportions sont élevées avec des proportions respectives de 76,9%, 73,7%, 71,0%, 65,0%, 63,0%.

Tableau 42: Proportion de centre ayant un partenariat avec des entreprises intégrant les apprenants par Type de centre (%)

Type de centre	Non	Oui	Ensemble
Public	26,7	73,3	100,0
Privé	56,0	44,0	100,0
Ensemble	53,4	46,6	100,0

Source : Calculs de l’ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

La proportion de CFP public intégrant les apprenants dans leur partenariat avec les entreprises est plus importante que celle des CFP privés, soit 73,3% contre 44,0%.

3.6. Analyse des indicateurs de financement

Cette partie est consacrée à l'analyse des sources de données financières déclarées par les centres de formation, à savoir la provenance des ressources et les dépenses. Les données disponibles ne permettent pas de calculer tous les indicateurs liés au financement de la formation professionnelle. Ces montants sont calculés uniquement sur la base des déclarations des répondants des CFP interviewés, aucune pièce justificative de ses montants n'a été présentée aux agents de collecte.

Tableau 43: Ressources selon la source de provenance

Provenance	Montant annuel en francs CFA
Budget de l'état	187 901 800
Collectivités locales	28 140 000
Partenaires financiers locaux	128 752 935
PTF	494 663 009
Legs	54 300 000
Prestations de service	431 360 400
Frais d'inscription	72 909 000
Frais de scolarité	242 861 665
Autres	6 813 690
Ensemble	1 647 702 499

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Le bon fonctionnement d'un centre de formation professionnelle repose sur des ressources appropriées, c'est ainsi qu'en 2021, les ressources annuelles disponibles des centres de formation professionnelle du Mali étaient de 1 647 702 499 FCFA. Par contre, en 2020, le montant total de ces ressources s'élevait à 3 251 130 000 FCFA. En observant la provenance des ressources de fonctionnement des centres de formation, l'apport des Partenaires techniques et financiers (PTF) s'avère très important. La part des PTF était très importante en 2020 que celle de l'année 2021. En examinant les ressources annuelles, la part du budget de l'Etat en 2020 est deux fois plus importante que celle de 2021. Toutes ces situations pourraient s'expliquer par la crise sanitaire du COVID 19.

Tableau 44: Répartition des dépenses

Sources des dépenses	Montant annuel en Francs CFA
Salaire du personnel non enseignant	282 229 000
Salaire du personnel enseignant	375 517 884
Achat de matière d'œuvre	228 913 894
Eau	30 201 168
Electricité	64 718 680
Téléphone internet	16 134 184
Investissement	315 233 540
Charges locatives	43 857 500
Carburant	25 215 000
Consommables informatiques	18 029 200
Autres	247 652 449
Ensemble	1 647 702 499

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

En 2021, le montant total annuel des dépenses liées au fonctionnement des centres de formation professionnelle s'élève à 1 647 702 499 FCFA. La part des salaires du personnel enseignant dans les dépenses est la plus importante soit 375 517 884 FCFA en 2021.

Tableau 45: Répartition des apprenants de la formation professionnelle selon la source de financement

Région	Etat/Collectivité		PTF		Propre compte		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Kayes	47	9,8	85	17,7	348	72,5	480	100,0
Koulikoro	96	14,0	58	8,5	531	77,5	685	100,0
Sikasso	219	37,3	0	0,0	368	62,7	587	100,0
Ségou	104	17,5	205	34,6	284	47,9	593	100,0
Mopti	87	10,2	508	59,3	261	30,5	856	100,0
Tombouctou	0	0,0	55	14,6	322	85,4	377	100,0
Gao	0	0,0	44	42,7	59	57,3	103	100,0
Kidal	-	-	-	-	-	-	-	-
Bamako	0	0,0	0	0,0	890	100,0	890	100,0
Ensemble	553	12,1	955	20,9	3063	67,0	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)

Au regard de ce tableau, 67,0% des apprenants ont financé leur formation, 20,9% des apprenants ont été financé par les PTF et 12,1% par l'Etat/les collectivités. Pour les financements des formations, les PTF passent généralement par les collectivités dont il est difficile de distinguer la contribution de l'Etat/collectivité et celle des PTF.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui découlent de ce rapport mettent en exergue des points forts à conforter, des lacunes à combler ou des orientations nouvelles à suivre. Ces recommandations doivent permettre d'améliorer les actions à entreprendre dans le futur et de les réorienter si nécessaire. Elles sont entre autres :

1. Direction nationale de la formation professionnelle :

- **Suivi des centres de formation professionnelle** : Effectuer des inspections régulières des centres de formation pour évaluer la conformité aux normes établies. Cela devrait couvrir les infrastructures, les équipements, la qualité de la formation, la qualification des formateurs, etc.
- **Mise en place d'un répertoire de la main d'œuvre** : Mettre en place un répertoire de la main d'œuvre issus de la formation professionnelle.
- **Renforcement des cellules d'insertion** : Élaborer des outils et des supports pour assister les centres de formation professionnelle dans l'efficacité de leurs cellules d'insertion professionnelle.
- **Mise en place d'une base de données** : Mettre en place une base de données fiable des centres ou ateliers de formation professionnelle en tenant compte de tous les centres de formation professionnelle du Mali.

2. Centres de formation professionnelle :

- **Investissement dans les infrastructures** : Rénover les infrastructures et les équipements des centres de formation pour garantir des environnements d'apprentissage de haute qualité.
- **Formation du personnel formateur** : Augmenter le nombre de formateurs qualifiés pour garantir une meilleure qualité de la formation et répondre aux besoins du marché du travail.

3. Entreprises :

- **Accueil des apprenants** : Favoriser l'accueil des apprenants en stage ou en apprentissage pour offrir des opportunités de formation pratique sur le terrain.
- **Reconnaissance des compétences** : Reconnaître les compétences acquises par les apprenants au sein des centres de formation professionnelle pour faciliter leur insertion professionnelle.

4. Partenaire financier et technique :

- **Soutien financier** : Continuer à soutenir financièrement la formation professionnelle au Mali, en mettant l'accent sur les besoins en infrastructure, en équipement et en développement des compétences.
- **Collaboration avec les structures en charges de l'emploi** : Renforcer la collaboration avec les structures en charges de l'emploi pour améliorer les dispositifs de suivi de l'insertion professionnelle des apprenants, en particulier dans les régions où ils sont moins répandus.

- **Encouragement du partage des bonnes pratiques** : Encourager le partage de bonnes pratiques et la diffusion de l'expertise en formation professionnelle pour renforcer le secteur.

En mettant en œuvre ces recommandations, les acteurs impliqués dans la formation professionnelle au Mali peuvent contribuer à améliorer l'efficacité et la pertinence du dispositif de formation professionnelle, tout en renforçant l'employabilité des apprenants et en stimulant le développement économique du pays.

CONCLUSION

Le présent rapport d'analyse des indicateurs de la formation professionnelle a été élaboré sur la base des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés par le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle, des données produites à travers l'EMOP, des données d'enquêtes auprès des sortants des dispositifs de formation professionnelle et sur la satisfaction des employeurs ainsi des données fournies à travers des sources administratives. Premier du genre, ce rapport vise à mettre à disposition des usagers, des indicateurs fiables sur le dispositif de formation professionnelle du Mali.

Ce rapport met en relief la régression du nombre de centres de formation courant l'année 2021. Cette régression perdure depuis plusieurs années. Néanmoins, il est effectué au moins une formation par apprentissage et qualifiante dans tous les CFP du Mali. Les CFP effectuant la formation continue sont peu nombreux, sûrement à cause de l'effectif des bénéficiaires de la formation continue.

Quel que soit le type d'infrastructures sociales complémentaires favorisant l'apprentissage, la proportion de centres dotés d'infrastructures en 2021 est plus importante que celle de 2020. Nous observons que les promoteurs de centres de formation professionnelle agréés par le Ministère en charge de l'emploi et de la formation professionnelle affichent un excellent taux de satisfaction par rapport aux équipements, mobiliers et locaux des ateliers et du centre de formation professionnelle.

L'analyse des sources de données financières montre qu'en 2021, les centres ont souffert par rapport aux années précédentes. En outre, la répartition du personnel formateur est semblable à celui du personnel administratif. Les formateurs ayant le niveau recommandé sont moins nombreux dans les CFP. L'enquête révèle que le financement des formations de la majorité des apprenants de 2021 est assuré par eux même et la formation qualifiante est la plus sollicitée par ces apprenants inscrits aux CFP.

Par ailleurs, les centres disposant de cellule d'insertion professionnelle sont moins nombreux mais la proportion est en évolution ces dernières années. L'analyse des indicateurs de l'insertion des sortants des dispositifs de formation professionnelle du Mali a mis en évidence la facilité d'accéder au marché du travail. Ils passent en moyenne quatre mois et quelques jours avant de décrocher leur premier emploi. En plus d'accéder rapidement au marché du travail, ils sont nombreux à accéder, soit plus de six sortants sur dix. Les sortants des dispositifs de formation occupent majoritairement un emploi indépendant, des auto-emplois pour la plupart mais dans des entreprises informelles.

Toutefois, une proportion importante des sortants issus de la formation par apprentissage travaille au compte d'une autre personne. Bien vrai que les sortants soient nombreux à accéder rapidement au marché du travail mais seulement une faible proportion gagne un revenu moyen mensuels supérieur à 100 000FCFA. Cette étude a relevé qu'une proportion importante des sortants issus de la formation par apprentissage travaille dans l'entreprise familiale et ne bénéficient pas de revenu. Cette analyse a aussi révélé que l'adéquation entre l'emploi et la formation est plus importante dans la formation professionnelle que dans les formations classiques.

ANNEXES

Annexe 1 : Présentation des structures en charge de l'emploi

- ***Direction Nationale de l'Emploi (DNE)***

Créée en 2002 selon la Loi N° 02-070 du 19 décembre 2002, la Direction Nationale de l'Emploi (DNE) a pour mission l'élaboration, le suivi et l'actualisation de la politique de l'emploi. En outre, elle est chargée de mener des études sur l'emploi pouvant déboucher sur des propositions concrètes de mesures de promotion de l'emploi ou de consolidation des emplois existants, ainsi que des études d'évaluation des dispositifs de la politique de l'emploi.

Ces études visent à faciliter le pilotage de la politique de l'emploi par le MEFP et son adaptation constante à l'évolution du marché du travail.

La DNE veille également à la prise en compte de l'emploi dans les actions de développement. Enfin, elle est chargée du suivi des relations avec les institutions internationales ou sous régionales en charge de la problématique de l'emploi.

- ***Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE)***

L'agence nationale pour l'emploi (ANPE) est un établissement public à caractère Administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle a pour mission de contribuer à la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi.

A ce titre, elle est chargée de :

- ✓ procéder à la prospection, à la collecte des offres d'emploi auprès des employeurs et à la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi ;
- ✓ assurer l'accueil, l'information et l'orientation des demandeurs d'emplois ;
- ✓ promouvoir l'auto emploi à travers l'information et l'orientation des futurs employeurs ;
- ✓ réaliser toutes activités en relation avec les missions qui lui seraient confiées par l'État, les collectivités territoriales ou les établissements publics ;
- ✓ de réaliser toutes études sur l'emploi et la formation professionnelle ;
- ✓ concourir à la mise en œuvre des activités de formation professionnelle, de perfectionnement, de reconversion et d'insertion ;
- ✓ concevoir et mettre en œuvre des mécanismes et des actions destinées à assurer la promotion de l'emploi, notamment de l'emploi féminin, pour des personnes en situation de handicap.

- ***Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ)***

La mission de l'APEJ est de concourir à la promotion de l'emploi pour les jeunes Maliens, hommes et femmes de 15 à 40 ans, en milieu rural et urbain, résidant ou expatrié, en facilitant leur accès au marché du travail et au crédit. Le Programme Emploi Jeunes (PEJ) qui comprenait quatre (4) composantes dans sa phase initiale (PEJ1) en 2004 a été recentré sur 3 composantes dans sa deuxième génération (PEJ2) dont le démarrage a commencé en 2011, :

- ✓ Employabilité des jeunes : cette composante vise à renforcer l'employabilité des jeunes à travers le stage de formation professionnelle (SFP), le stage de qualification professionnelle (SQP), l'apprentissage, la reconversion/adaptation, les chantiers-écoles/HIMO (pavage, dallage de roches, pistes rurales, aménagements hydro agricoles, forêts) ;
- ✓ Entrepreneuriat : cette deuxième composante vise à développer l'esprit d'entreprise, par l'information et la sensibilisation à entrepreneuriat, la formation en entrepreneuriat, l'aide et l'assistance des jeunes à l'élaboration de leurs plans d'affaires, l'appui/conseils des promoteurs des projets et enfin le Développement du système d'incubation.
- ✓ Financements de projets : cette dernière composante a pour objet de renforcer le dispositif de financement des projets des jeunes par le financement de projets, la garantie des projets, l'appui/conseil en vue d'accéder au crédit et le suivi des projets financés.

- ***Programme National d'Action pour l'Emploi en vue de la Réduction de la Pauvreté (PNA/ERP)***

Ce Programme mis en œuvre en août 2002 et rattaché au Ministère en charge de l'Emploi et de la Formation Professionnelle est un instrument d'action pour la mise en œuvre de la Politique Nationale de l'Emploi (PNE) du Mali. L'objectif global du PNA/ERP est de contribuer par l'emploi à l'insertion sociale des couches les plus vulnérables en vue de réduire la pauvreté.

Les objectifs spécifiques consistent à :

- ✓ permettre aux couches sociales les plus démunies d'accéder au financement que les institutions financières ne peuvent leur accorder ;
- ✓ contribuer à autonomiser par l'emploi, les couches les plus vulnérables et les faire ainsi participer à l'activité économique nationale.

Le PNA/ERP intervient à la demande du public cible (individus, groupements organisés, etc.), sur orientation du Département ou à partir d'initiatives propres, Il finance les activités génératrices de revenus ou celles participant à la pérennisation des emplois existants.

Annexe 2 : Présentation des structures en charge de la formation professionnelle

Ces structures sont composées d'un service central (Direction Nationale de la Formation Professionnelle) des services à autonomie financière dotés de la personnalité morale (FAFPA, INFORP), des Projets et Programmes (PRODEFPE, ACEFOR, Programme MLI022)

- ***Direction Nationale de la Formation Professionnelle (DNFP)***

La Direction Nationale de la Formation Professionnelle est créée par la Loi N°02- 071 du 19 décembre 2002. Elle est chargée de :

- ✓ veiller à la consolidation et au développement des acquis de la formation professionnelle ;
- ✓ élaborer, suivre et évaluer les stratégies et programmes nationaux de formation professionnelle ;
- ✓ définir les modalités d'appui conseil aux Collectivités Territoriales et organismes publics et privés ;
- ✓ élaborer et coordonner les stratégies de reconversion professionnelle ;
- ✓ élaborer la réglementation régissant le dispositif de la formation professionnelle et veiller à en assurer l'application ;
- ✓ développer les stratégies de promotion des filières de formation professionnelle
- ✓ mener toutes recherches et études relatives à la formation professionnelle continue, qualifiante et par apprentissage;
- ✓ proposer les mesures nécessaires à la promotion de la formation professionnelle et à l'adéquation de la formation à l'emploi ;
- ✓ Appuyer les Collectivités Territoriales dans l'élaboration des schémas directeurs de formation professionnelle et technique ;

- ***Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA)***

Le Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage (FAFPA) est créé par Loi N° 97-023 du 14 Avril 1997 modifiée par la Loi N° 06-057 du 04 décembre 2006. C'est un Établissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a pour mission essentielle de contribuer à la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Formation Professionnelle Qualifiante, Continue et par Apprentissage.

A ce titre, il est chargé de :

- ✓ apporter une assistance technique et financière aux entreprises, opérateurs économiques des secteurs moderne et non structuré, ainsi qu'aux organismes privés et parapublics de droit malien dans le cadre de l'élaboration et de la réalisation de leurs plans et projets de formation ou d'équipement ;

- ✓ mener des études spécifiques pour mieux informer les décideurs sur les orientations du Fonds.
- ***Institut National d'Ingénierie de Formation Professionnelle (INIFORP)***

L'INIFORP est un Etablissement Public à Caractère Scientifique et Technologique (EPST), créé en août 2013 par l'ordonnance n° 2013-009/P-RM du 28 août 2013. Le Décret N°2013-672/P-RM du 28 août 2013 en détermine l'organisation et fixe ses modalités de fonctionnement.

Il a pour mission de :

- ✓ participer à l'élaboration des référentiels de formation professionnelle et d'appuyer leur implantation au sein des organismes de formation professionnelle ;
- ✓ produire les outils et moyens pédagogiques et didactiques nécessaires à la bonne application de ces référentiels ;
- ✓ apporter un appui-conseil aux services publics, aux collectivités locales et aux entreprises dans le domaine de l'ingénierie de la formation professionnelle ;
- ✓ promouvoir la recherche appliquée à l'ingénierie et à l'innovation pédagogique dans le domaine de la formation professionnelle ;
- ✓ faire le diagnostic des problèmes des entreprises, évaluer leurs besoins de formation et procéder à l'évaluation des formations effectuées par les structures de formation.

- ***Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE)***

Le Programme Décennal de Développement de la Formation Professionnelle pour l'Emploi (PRODEFPE) est la traduction opérationnelle en plan d'actions de la Politique Nationale de Formation Professionnelle. Le PRODEFPE traduit la priorité que le pays attache à la qualification des ressources humaines comme élément constitutif d'une croissance durable et créatrice de richesse, de valeur ajoutée et d'emplois.

C'est un programme fondé sur l'atteinte d'objectifs d'avenir que le Mali s'est fixés en vue de réduire la pauvreté et de transformer les fruits de la croissance en développement durable tant au plan économique que social. Le PRODEFPE a pour objet le développement des compétences en vue de l'exercice d'un métier ou d'un emploi dans les secteurs productifs, quel que soit le mode d'acquisition (entreprises, ateliers, milieu rural, apprentissages traditionnels et restructurés). Le PRODEFPE fédère quatorze Ministères appelés Départements opérateurs. Chaque Ministère opérateur est autonome dans sa gestion des données techniques et budgétaires fondées sur des objectifs citoyens définis.

L'objectif global est de contribuer à la réalisation des objectifs de croissance à travers la qualification et le développement des compétences des ressources humaines. Les objectifs spécifiques sont au nombre de cinq (5) :

- ✓ développer les compétences professionnelles de base ;
- ✓ renforcer les compétences des actifs des secteurs productifs ;

- ✓ assurer l’insertion socio-professionnelle des femmes et des hommes, personnes cibles du programme ;
- ✓ améliorer l’image de la formation professionnelle ;
- ✓ améliorer la communication.

- ***Amélioration de la Compétitivité des Entreprises par la Formation Professionnelle (ACEFOR)***

Le Projet est financé par l’Agence Française de Développement (AFD) et mis en œuvre par le Consortium GRET-FORANIM Consult. Le coût Ensemble du projet est de 5,9 milliards de francs CFA. Les activités du projet portent principalement sur :

- ✓ l’amélioration de la qualité du dispositif de formation professionnelle dans le domaine para-agricole dans les régions de Sikasso et de Ségou en formant des formateurs (formateurs permanents et potentiels formateurs au sein des entreprises), en améliorant l’organisation et la gestion des centres de formation professionnelle tout en favorisant leur mise en réseau ;
- ✓ la création d’une nouvelle offre de formation : formation initiale qualifiante et formation continue visant les métiers et emplois porteurs dans les domaines de la transformation de produits agricoles, la maintenance des équipements agricoles, la gestion de l’eau et l’irrigation, la gestion des intrants agricoles, l’entrepreneuriat agricole ;
- ✓ l’implication des professionnels (entreprises) des secteurs concernés dans mise en œuvre des activités d’insertion et de formation professionnelle ;
- ✓ le renforcement institutionnel et le développement des partenariats (Conseils Régionaux, Directions Régionales de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, Observatoire National de l’Emploi et de la Formation Professionnelle, Institut National d’Ingénierie de Formation Professionnelle, Organisations Professionnelles, etc.).

- ***Programme MLI022 « Formation et insertion professionnelle »***

La Coopération Luxembourgeoise a convenu avec le Gouvernement du Mali d’un programme indicatif de coopération (PIC III). Ce programme a pour objectif d’appuyer le gouvernement malien dans ses efforts visant à réduire la pauvreté, à travers un appui à la croissance inclusive et durable et à la réduction de l’insécurité alimentaire. Il est composé de trois programmes sectoriels :

MLI/021 : Développement rural et Sécurité alimentaire

MLI/022 : Formation et Insertion professionnelle

MLI/023 : Décentralisation et bonne Gouvernance

Le programme MLI/022 concerne la formation et l’insertion professionnelle au Mali, dans la région de concentration Sud du PIC III.

Sa stratégie d’intervention vise à élargir l’offre initiale et continue d’une Formation Professionnelle de qualité, basée sur les compétences et favorisant l’insertion professionnelle.

Cette stratégie s’articule autour de l’objectif principal du PIC III, à savoir le développement des compétences du monde rural (plus particulièrement liée aux filières riz, sésame et fonio) de

cinq cercles de la région de Ségou (Ségou, Barouéli, Bla, San et Tominian) et du cercle de Yorosso dans la région de Sikasso.

L'objectif global du programme vise à soutenir la création d'emplois en priorité pour les femmes et les jeunes et les activités génératrices de revenus. L'objectif spécifique à l'intervention concerne l'accroissement des compétences professionnelles des femmes et des hommes du monde rural, adaptées au marché de l'emploi.

Annexe 3 : Présentation des directions transversales

• ***Direction des Finances et du Matériel (DFM)***

La Direction des Finances et du Matériel a été créée suivant l'Ordonnance n°09-010/P-RM du 4 mars 2009 portant création des Directions des Finances et du Matériel (DFM), ratifiée par la Loi N° 09/010/ANRM du 9 juin 2009.

Elle a pour mission d'élaborer, au niveau du département ou du groupe de départements ministériels les éléments de la politique nationale dans les domaines de la gestion des ressources financières et matérielles et l'approvisionnement des services publics.

A cet effet, elle est chargée :

- ✓ d'élaborer le budget du département ou du groupe de départements ministériels et en assurer l'exécution ;
- ✓ d'assurer l'exécution des fonds publics mis à la disposition du département ou d'un groupe de départements ministériels
- ✓ de procéder à l'établissement des différents comptes administratifs y relatifs ;
- ✓ d'assurer l'approvisionnement du département ou du groupe de départements ministériels ;
- ✓ d'assurer la tenue de la comptabilité matière.

• ***Direction des Ressources Humaines (DRH)***

La Direction des Ressources Humaines est créée par l'ordonnance N° 09-009/P-RM du 4 mars 2009, ratifiée par la Loi N°09-011 du 9 juin 2009. Elle s'occupe à la fois des secteurs de la jeunesse, de l'emploi, des sports et de la culture. Elle a pour mission d'élaborer, au niveau des départements ministériels du secteur, les éléments de la politique nationale dans le domaine de la gestion et du développement des ressources humaines.

A cet effet, elle est chargée de :

- ✓ concevoir et mettre en œuvre les plans et programmes de développement des ressources humaines ;
- ✓ appliquer la législation régissant les ressources humaines ;
- ✓ assurer la gestion des cadres organiques des services du département ou du groupe de départements ministériels ;
- ✓ assurer le suivi du système d'information et de communication sur les ressources humaines ;
- ✓ apporter un appui-conseil aux chefs de service du département ou du groupe de départements ministériels dans le domaine de la gestion des ressources humaines ;
- ✓ assurer le suivi et le développement du dialogue social.

- ***Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)***

L'Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) est un Etablissement Public à caractère Scientifique et Technologique (EPST), créé par ordonnance N° 2013-024/P-RM du 30 décembre 2013, ratifiée par la Loi N°2014-012 du 26 Mai 2014. Sa mission principale est de faire des études et de la recherche afin de fournir aux décideurs et aux usagers des informations fiables et régulièrement actualisées sur le marché du travail, au niveau national et régional, pour une meilleure régulation du marché. Il contribue également à instaurer une meilleure adéquation entre les besoins et les potentialités de l'économie, d'une part, et le système de formation, d'autre part.

A ce titre, il est chargé de :

- ✓ mener toute recherche ou étude dans le domaine de l'emploi et de la formation ;
- ✓ collecter, centraliser, traiter, analyser et diffuser les informations sur le marché du travail ;
- ✓ mettre à la disposition du public et des décideurs publics et privés les éléments de compréhension et d'orientation en matière de création d'emploi et d'amélioration de l'adéquation de la formation aux possibilités présentes et futures du marché du travail ;
- ✓ déterminer régulièrement les filières porteuses en potentiel de création d'emploi ;
- ✓ analyser l'incidence des décisions et mesures législatives et réglementaires sur l'emploi et la formation ;
- ✓ analyser l'incidence des investissements sur l'emploi et la formation ;
- ✓ créer une base de données sur l'emploi et la formation.

- ***Cellule d'appui à la décentralisation déconcentration (CADD)***

La création de la Cellule d'Appui à la Décentralisation Déconcentration de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CADD/MEFP) participe de la mise en œuvre des mesures juridiques et institutionnelles édictées par l'Instruction N° 08-0003/PM-RM du 21 Novembre 2008 qui vise de façon progressive et concertée une plus grande effectivité du transfert de compétences et des ressources de l'État aux Collectivités Territoriales.

Elle est chargée de :

- ✓ impulser et de suivre le processus de la mise en œuvre des transferts de compétences et de ressources de l'État aux collectivités territoriales dans le domaine de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- ✓ élaborer et actualiser le plan triennal de transfert de compétences et de ressources du Ministère aux collectivités territoriales ;
- ✓ concevoir et de diffuser les outils d'accompagnement des collectivités dans l'exercice de leurs compétences en matière d'emploi et de formation professionnelle ;
- ✓ participer à la préparation et au suivi des accords de coopération avec les partenaires techniques et financiers dans l'accompagnement de la politique de mise en œuvre de la décentralisation ;

- ✓ appuyer les services du Ministère dans la planification de leurs activités liées à la décentralisation.

Annexe 4 : Répartition des apprenants selon la filière de formation et le sexe

Filière de formation	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Aviculture	23	82,1	5	17,9	28	100,0
Bétail-viande	61	88,4	8	11,6	69	100,0
Bijouterie/joaillerie/ orfèvrerie	15	100,0	0	0,0	15	100,0
Carrelage	27	93,1	2	6,9	29	100,0
Céréalière	15	60,0	10	40,0	25	100,0
Coiffure-esthétique	4	2,6	147	97,4	151	100,0
Coupe, couture, stylisme	292	11,1	2345	88,9	2637	100,0
Electricité	164	88,6	21	11,4	185	100,0
Electronique	34	94,4	2	5,6	36	100,0
Energies nouvelles et renouvelables	55	83,3	11	16,7	66	100,0
Froid climatisation	50	100,0	0	0,0	50	100,0
Horticulture	31	48,4	33	51,6	64	100,0
Installation et maintenance d'équipements	37	86,0	6	14,0	43	100,0
Maçonnerie	54	94,7	3	5,3	57	100,0
Mécanique	243	100,0	0	0,0	243	100,0
Menuiserie	294	97,0	9	3,0	303	100,0
Opérateur sur machines	18	94,7	1	5,3	19	100,0
Peinture	3	100,0	0	0,0	3	100,0
Pisciculture/aquaculture	13	81,3	3	18,8	16	100,0
Plomberie	37	100,0	0	0,0	37	100,0
Restauration	26	16,3	134	83,8	160	100,0
Teinture	5	12,8	34	87,2	39	100,0
Transformation de céréales, fruits et légumes	19	7,2	246	92,8	265	100,0
Non classée	5	16,1	26	83,9	31	100,0
Ensemble	1525	33,4	3046	66,6	4571	100,0

Source : Calculs de l'ONEF à partir des données collectées auprès des centres de formation professionnelle agréés (2021)